

RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2010

Prix et qualité du service
d'élimination des déchets



PRÉAMBULE



*Monsieur André Delestre
Vice-Président chargé de la collecte,
du traitement et de la valorisation
des déchets ménagers et assimilés*

Notre communauté de destin et de projet a connu une nouvelle étape avec l'élargissement du territoire. Les exigences économiques, environnementales et sociales de la collecte, de la valorisation et du traitement des déchets guident notre action publique.

Un état des lieux en matière de collecte a été réalisé sur les 26 nouvelles communes afin d'engager les axes de progrès pour optimiser et améliorer le service rendu à nos habitants. Dans le même temps, la réorganisation de la collecte (équipes, parcours, locaux de travail, contrat d'exploitation) concernant les 45 communes de l'Agglomération de Rouen a fortement mobilisé l'ensemble des personnels de la filière. Pari réussi, grâce, et il faut le souligner, à l'implication de tous les élus de chaque commune.

Que tous, usagers, personnels et élus soyez ici remerciés de votre patience, de votre compréhension mais aussi de votre exigence d'un service public de qualité.

Nous allons continuer à actionner les leviers d'actions identifiés afin d'optimiser la collecte (fréquence, points d'apport volontaire, colonnes designées, déchetterie mobile, éducation au geste de tri...). La TEOM et la redevance spéciale incitative vont se généraliser sur l'ensemble des 71 communes.

La priorité des priorités reste notre engagement dans le plan de prévention des déchets sur 5 ans. 2010 a été l'année du diagnostic. Des actions sont engagées : boire l'eau de La CREA, composter, s'approvisionner en « caddy malin »... Les incitations et les propositions vont se multiplier vers tous nos habitants bien sur, mais aussi les commerçants, entreprises et collectivités, les associations de l'économie sociale et solidaire. Il nous faut collectivement diminuer d'au moins 27 kg par habitant le poids de nos poubelles d'ici 2014. Ce pari aussi sera gagné en co-élaborant avec tous les acteurs de la cité les outils de la réduction afin de produire et consommer autrement.

Osons l'audace en réduisant notre empreinte écologique.
Bonne lecture

André DELESTRE

SOMMAIRE

LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS	5
- À l'échelle de La CREA	5
LA CREA ÉTEND SON TERRITOIRE	6
LES PROJETS	8
COMPARATIFS ENTRE LES COLLECTIVITÉS	12
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT	18
- Actions des éco-ambassadeurs	18
RESSOURCES HUMAINES	20
- 284 agents au pôle déchets	20
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	22
- Accidents du travail	22
EQUIPEMENT	24
- Matériels et véhicules	24
- Matériels de collecte	24
- Véhicules	28
COLLECTE	30
- Ordures ménagères	30
- Déchets recyclables	32
- Multimatériaux	32
- Verre	35
- Déchets végétaux	36
- Encombrants et dépôts sauvages	38
- Déchets d'activité de soin à risque infectieux DASRI	40
DÉCHÈTERIES	42
- 16 déchèteries à la CREA	42
DÉCHETS DES PROFESSIONNELS	44
- Accès aux déchèteries et à la collecte	44
INDICATEURS FINANCIERS	46
- Les dépenses	46
- Les recettes	48



LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS À L'ÉCHELLE DE LA CREA



La naissance de La CREA a modifié le périmètre du service de collecte des déchets. Le regroupement de quatre Etablissements publics de Coopération Intercommunale consacre un nouvel ensemble de 71 communes et près de 500 000 habitants.

La CREA s'est structurée en trois Pôles de proximité (Elbeuf, Duclair et le Trait-Yainville), en conservant le secteur de Rouen, notamment pour les compétences transversales.

Le traitement reste assuré par le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen (SMEDAR).

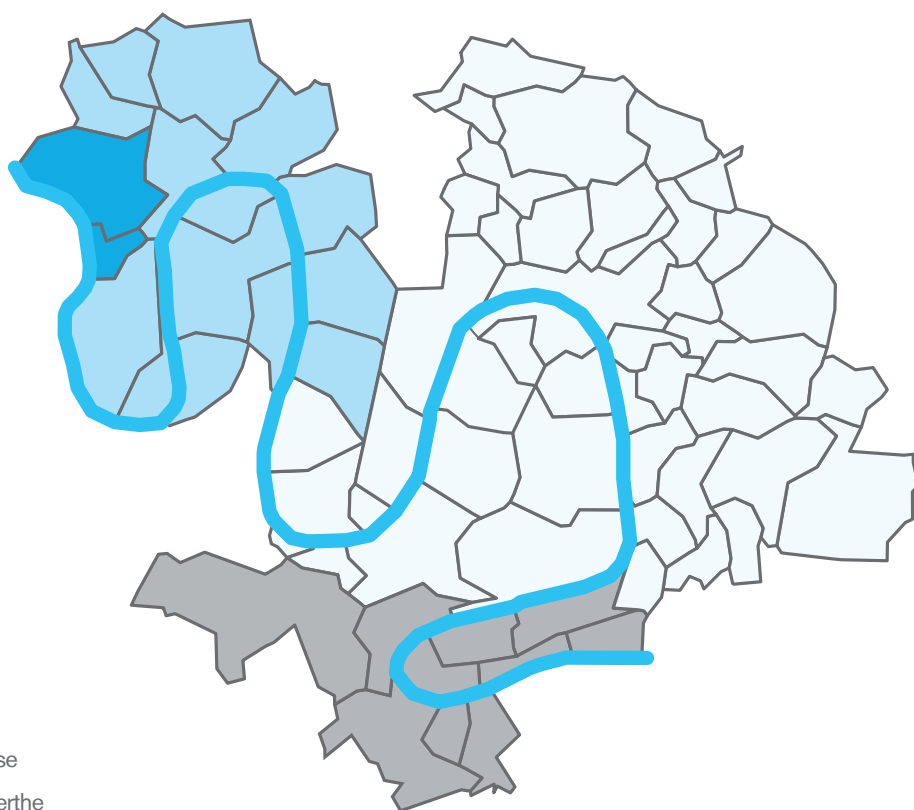
LA CREA : UN TERRITOIRE ELARGI

En 2010, le territoire de La CREA comprend 71 communes et 494 382 habitants et confirme son engagement environnemental dans le cadre de la mise en place de son programme de réduction de déchets.

La CREA est organisée autour de pôles de proximité : **le Pôle de Duclair, le Pôle du Trait-Yainville, le Pôle d'Elbeuf et le Secteur de Rouen.**

habitants. 284 agents travaillent au sein de La CREA pour assurer le service de collecte de plus 200 000 tonnes de déchets pour l'année 2010.

Cette sectorisation permet de maintenir la cohérence de travail des services opérationnels et de faciliter les relations avec les



EPCI constituant La CREA au 1^{er} janvier 2010

-  Communauté de l'Agglomération Rouennaise
-  Communauté de Commune Seine-Austreberthe
-  Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucle de Seine
-  Communauté de Communes Le Trait-Yainville

EVOLUTION DES TONNAGES 2009 / 2010

Années	Tonnages	Ratio kg/hab/an	Population
2009	291 543	590,9	493 358
2010	284 849	576,2	494 382
Evolution 2009/2010	-2,3%	-2,5%	0,2%

Déchets issus des collectes	2009		2010		Evolution 2009 / 2010
	Tonnages	Kg/an/habitant	Tonnages	Kg/an/habitant	
Ordures ménagères	154 481	313,10	152 577	308,60	-1,4%
Refus de réception	176	0,35	209	0,42	18,9%
Déchets recyclables	21 327	43,20	20 746	42,00	-2,7%
Verre	10 993	22,30	10 625	21,50	-2,2%
Déchets végétaux	30 544	61,90	26 396	53,40	-13,6%
Encombrants	6 098	12,40	6 024	12,20	-1,2%
DASRI	9	0,02	8	0,02	-12,6%
Total	223 628	453,25	216 585	438,14	-3,1%

Déchets issus des déchèteries	2009		2010		Evolution 2009/2010
	Tonnages 2009	Kg/an/habitant	Tonnages	Kg/an/habitant	
Déchets végétaux	14 067	28,5	12 647	25,6	-10,1%
Ferrailles	3 225	6,5	3 219	6,5	-0,2%
Gravats	22 953	46,5	22 517	45,5	-1,9%
Tout venant incinérable	12 807	26,0	13 389	27,1	4,5%
Tout venant non incinérable	13 566	27,5	15 011	30,4	10,7%
Cartons	351	0,7	386	0,8	10,0%
Déchets dangereux des ménages	1 065	2,16	1 096	2,2	2,9%
Total	68 034	137,9	68 264	138,1	0.3%

OBJECTIF : RÉDUIRE DE 7 % LA QUANTITÉ DE DÉCHETS

Le Grenelle de l'environnement impose des conditions strictes de réduction des déchets aux collectivités. Ainsi, La CREA s'est engagée dans un programme local de réduction des déchets sur 5 ans. L'objectif est de réduire de 5,3 kg la production de déchets par an et par habitant (soit 26,5 kg/habitant/5 ans).



Objectif à atteindre par an

Ratio de référence en kg/an/habitant défini en 2009	Kg / an / habitant : objectif à atteindre par an				
	2010	2011	2012	2013	2014
378,82	373,5	368,2	362,9	357,6	352,3

LES PROJETS

Réorganisation des collectes, réduction des déchets des habitants...

En cours ou à venir, les projets des La CREA sont nombreux.

POJETS TERMINES

Naissance de la CREA

Le 1^{er} janvier 2010, les Communautés « Le Trait-Yainville », « Seine-Austreberthe », « Elbeuf » et « Rouen » ont fusionné pour devenir La Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe. 167 élus composent le conseil communautaire.

Un travail d'harmonisation des services est en cours.

Regroupement du service collecte de l'ex-CAR

Le 23 janvier 2010, les 130 agents des services d'exploitation de la collecte se sont regroupés sur un même site, facilitant ainsi la communication entre les services. Ce regroupement permet également de clarifier les missions, d'identifier les bons interlocuteurs... en somme de gagner en efficacité.

Le terrain de 1 300 m², situé chemin du Gord à Petit-Quevilly, accueille un bâtiment sur 2 niveaux ainsi qu'une station de lavage pour les camions de collecte.



Des bacs à Sotteville-lès-Rouen

Après une étude réalisée au printemps 2010, 4 096 bacs ont été mis en place, à ce jour, sur la commune de Sotteville-lès-Rouen.

La conteneurisation a été réalisée en collaboration avec la Ville et s'adapte aux spécificités urbaines de la communes.

Réorganisation de la collecte sur l'ex-CAR

Le 1^{er} janvier 2010, un nouveau marché de collecte a pris effet. Ce sont les sociétés VEOLIA et COVED qui ont été retenues. A cette occasion de nouveaux circuits de collecte ont été définis.

Cette nouvelle organisation permet d'obtenir une meilleure performance économique, environnementale et qualitative du service.

Réorganisation de la distribution des sacs



Depuis septembre 2010, la distribution de sacs est annuelle et les horaires ont été modifiés.

La dotation des Pôles de Duclair et du Trait-Yainville est assurée par les communes.

Extensions de la collecte des déchets d'activité de soin aux Pôles de Proximité

Fin 2010, un nouveau marché de collecte des Déchets de Soin à Risques Infectieux (DASRI) a été attribué par la CREA. Ce marché permettra d'étendre, au cours second trimestre 2011, la collecte des DASRI issus des particuliers en auto soin, auprès des pharmacies, pour les Pôles de Duclair, Elbeuf et du Trait. En se regroupant, La CREA a pu obtenir des prix plus compétitifs tout en maintenant une exigence de service et de qualité inchangée.

PROJETS EN COURS

La mutation des collectes du verre en porte à porte

L'intérêt environnemental de la collecte du verre en point d'apport volontaire (PAV) a été démontré lors d'une récente étude. La CREA souhaite donc développer ce système dès 2011. La commune de Petit-Quevilly sera la première à remplacer sa collecte du verre en porte à porte par les colonnes d'apport volontaire.

Les déchets recyclables passent au jaune

Le Grenelle de l'environnement a déterminé la couleur jaune pour le mobilier urbain destiné aux déchets recyclables. La CREA a donc entamé ce changement sur son matériel et rejoindra le standard déjà en place sur Elbeuf. Ainsi en 2010, 1 410 bacs et 131 trappes d'abris béton sont dorénavant jaunes. Les sacs bleus sont également remplacés par des jaunes.

Evolution dans Rouen : Le projet Agglo-collecte

Dans un souci d'amélioration du service de collecte et de la propreté sur la ville de Rouen, un projet mené conjointement avec la ville sur 3 ans visant à redéfinir, par quartier, les modalités de présentation des déchets à la collecte et à favoriser le tri des déchets recyclables.

Les enquêtes auprès des usagers des quartiers Saint Clément, Jardin des plantes, Gare-Jouvenet et Pasteur sont terminées. La CREA et la ville procéderont ensuite à une étude des éléments collectés, avant la mise en place de nouveaux dispositifs. L'opération est réalisée en concertation avec les conseils de quartier. Les quartiers « intra-boulevard rive-droite et rive-gauche » seront équipés à partir de 2011.

Colonnes enterrées et semi enterrées

120 foyers sottevillais du bailleur ICF atlantique testent depuis fin 2010 de nouvelles colonnes enterrées et semi enterrées. Le design adapté selon les colonnes pour les ordures ménagères, les déchets recyclables et le verre est propre à la CREA. Il est issu d'un travail d'étude mené avec le cabinet J.M. Wilmotte. Au cours des 8 prochaines années, environ 3 600 colonnes devront être mises en place, par la société Plastic Omnium, sur l'ensemble du territoire de La CREA.



Programme de Réduction des Déchets

La CREA souhaite réduire la production d'ordures ménagères et assimilés de 7 % sur 5 ans. Cet engagement s'inscrit dans un programme national de réduction des déchets et doit permettre de modifier les comportements des usagers. Pour ce faire, plusieurs actions seront menées : développer le compostage, sensibiliser les usagers et les professionnels, favoriser le réemploi...

Compostage en pied d'immeuble

Après l'implantation de deux composteurs collectifs à Mont-Saint-Aignan, où 36 foyers ont pu détourner de leurs poubelles deux tonnes de déchets fermentescibles, une seconde expérience est en cours. 22 foyers d'un immeuble du centre ville de Rouen sont maintenant mobilisés. Une troisième implantation est prévue au Petit-Quevilly.

De plus, en partenariat avec la ville d'Elbeuf, La CREA a en projet de mettre en place plusieurs sites test de compostage des déchets fermentescibles en habitat collectif en 2011.



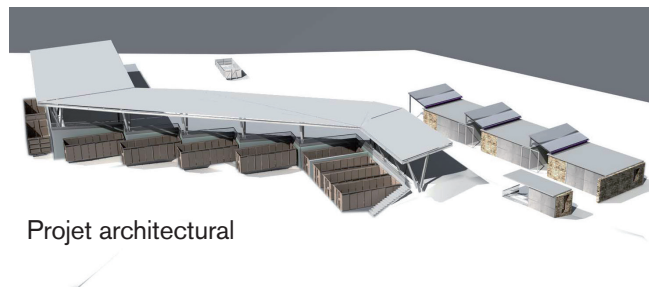
Ces opérations s'inscrivent pleinement dans le cadre du Programme de Réduction des Déchets de La CREA.

Rénovation de la déchèterie de Cléon

Avec les sites de Rouen et St Jean du Cardonnay, la déchèterie de Cléon est une des plus anciennes déchèteries de la CREA. Après avoir rénové le site de Rouen en 2010, la CREA engage une opération similaire sur Cléon.

Les travaux débuteront à l'été 2011 et se traduiront par une reconfiguration complète de la déchèterie, nécessitant sa fermeture pendant environ 2 mois. Ce projet de 700 K€ améliorera les conditions de travail des gardiens et offrira de nouveaux services aux habitants, comme l'accueil des déchets d'équipements électriques et électroniques ou des déchets dangereux des ménages.

La déchèterie sera dotée d'un pont bascule afin de prévoir, à terme, le paiement du service par les professionnels, offrant ainsi un service identique à celui de Pré-au-Loup, à Rouen.



Projet architectural

Réduction des déchets des professionnels rue des Martyrs à Elbeuf

En partenariat avec la CCI d'Elbeuf, une opération de sensibilisation à la réduction des déchets des commerçants de la rue des Martyrs à Elbeuf a été entreprise fin 2010. Après le diagnostic, des conseils personnalisés ont été apportés à chaque commerçant pour encourager les pratiques vertueuses.

OHSAS 18001 : La certification sécurité au travail étendue aux Pôles de Proximité

Après la certification du Secteur de Rouen en 2009 pour 3 ans, La CREA entreprend de mettre en place une démarche comparable sur les Pôles de proximité avec pour objectif une certification globale fin 2012.

En parallèle, La CREA a débuté un travail de concertation avec les prestataires de collecte des Pôles de proximité pour mieux répondre aux exigences de sécurité, préconisées par la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail.

PROJETS À VENIR

Eco-quartier Flaubert

L'éco-quartier Flaubert fait actuellement l'objet d'une étude sur la faisabilité d'une collecte pneumatique. Parallèlement une réflexion est également menée sur l'implantation de colonnes enterrées pour les ordures ménagères et les déchets recyclables.

Déchèteries mobiles

Une déchèterie mobile devrait être expérimentée dès 2011. Elle sera installée régulièrement, mais ponctuellement, sur différentes communes. Elle a pour but d'offrir un service de proximité aux habitants qui sont les plus éloignés des déchèteries fixes. Les déchets végétaux, encombrants ou spécifiques y seront acceptés.

Entretien du mobilier urbain

Au cours de l'année 2011, La CREA développera des prestations de lavage pour l'entretien du mobilier urbain destiné à la collecte des déchets.

Marché de collecte des Pôles de Duclair et du Trait-Yainville

La CREA harmonise la collecte des déchets sur son territoire. Ainsi, un nouveau marché de collecte va être lancé en 2011 pour les 16 communes des Pôles de proximité de Duclair et du Trait-Yainville. L'échéance de ce marché, qui sera identique à celui du Secteur de Rouen, permettra une remise en concurrence globale pour l'ensemble du territoire en 2016.

Redevance spéciale incitative

Afin d'inciter les professionnels à réduire leur quantité de déchets, le seuil d'assujettissement de la redevance spéciale va être abaissé. A partir de 2011, et progressivement sur 6 ans, il atteindra 2 640 l contre 3 750 l actuellement. Cette diminution s'accompagnera d'une simplification du calcul de la redevance. La redevance spéciale sera étendue à l'ensemble du territoire de La CREA.

Requalification des 4 déchèteries des Pôles de Duclair et du Trait-Yainville.

Le succès rencontré par ces sites, tant en affluence que pour la multiplication des filières de tri conduit à devoir réaménager ces sites, voire dans certains cas de les agrandir. Ces travaux seront aussi l'occasion d'améliorer les conditions de travail des agents en leur mettant à disposition, le cas échéant, des locaux mieux adaptés.

COMPARATIF ENTRE LES COLLECTIVITÉS

L'activité pour l'année 2009 des Communautés d'Agglomération du Havre, de Saint-Etienne, de Rennes et de Grenoble sont comparées à celle de La CREA.

Il apparaît intéressant de comparer les résultats de La CREA avec d'autres Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), ayant des caractéristiques proches sur la base des résultats 2009.

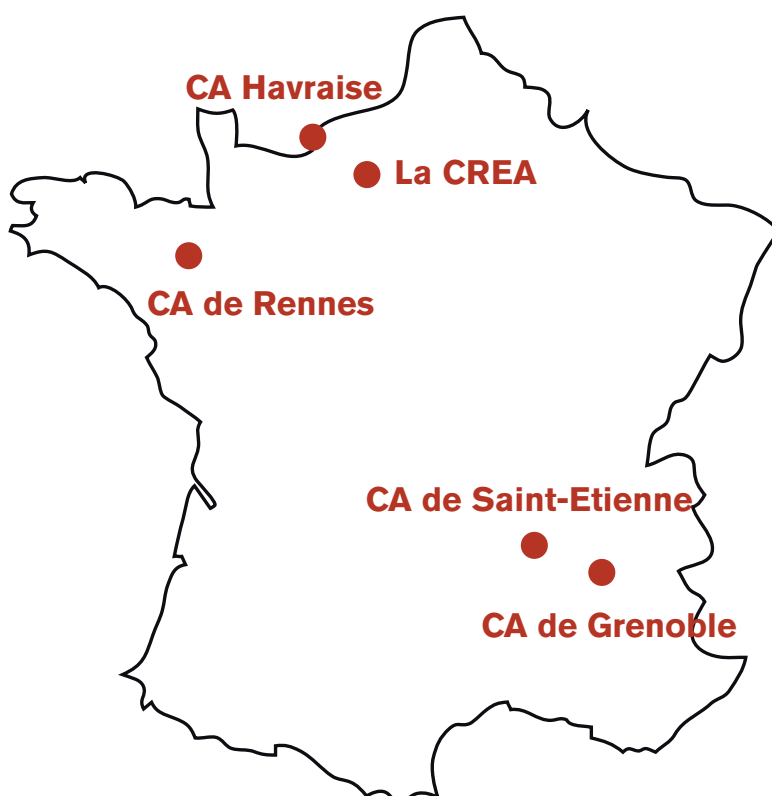
Quatre points de comparaison ont été retenus : les tonnages collectés en porte à porte et en apport volontaire, les apports en déchèteries, le matériel de précollecte et les indicateurs financiers. Les déchets végétaux, compte tenu de leur extrême variabilité en fonction des conditions météorologiques, des modes et fréquences de collecte, ont été regroupés en cumulant porte à porte et déchèterie.

Cet exercice comparatif comporte des limites. En effet, chaque EPCI a conçu son propre schéma, selon les priorités qu'il entend suivre, les outils de traitement dont il dispose, le degré de gestion en propre des compétences déchets et le niveau de service qu'il décide d'offrir à sa population. Toutes ces particularités influent sur les résultats et nécessitent donc de les relativiser.

Il est important de noter que seule La CREA ne dispose que de la compétence collecte, car elle a délégué sa compétence de traitement au SMEDAR. Les quatre autres EPCI disposent de la compétence complète d'élimination des déchets (col-

lecte et traitement).

Les données disponibles étant celles de 2009, La CREA est présentée uniquement sur la base de sa composante ex-CAR.



CARACTÉRISTIQUE DES COLLECTIVITÉS

	CREA (ex-CAR)	CA Havraise	CA de St-Etienne	CA de Grenoble	CA de Rennes
Nombre de communes	45	17	43	26	37
Superficie (hectares)	44 800	20 000	57 000	30 711	60 800
Population	411 721	246 195	378 754	403 217	412 533
Effectifs au Pôle Déchets	202	250	175	316 (ETP)	Non précisé
Part du service assurée par des prestataires privés	Plus de 60 % (plus de 85% pour les déchets végétaux)	25 % (ordures ménagères)	30 %	7 %	100%

Modes de traitement	
CREA	Incinération avec valorisation énergétique (production électrique) Stockage en CSDU (classes 1 à 3) de la part non incinérée Unités de compostage des déchets végétaux gérés en régie Centre de Tri entièrement géré en régie
CA Havraise	Incinération avec valorisation énergétique (production électrique) Stockage en CSDU (classes 2 à 3) de la part non incinérée Unités de compostage des déchets végétaux Centre de Tri géré par un prestataire privé
CA de St-Etienne	Incinération avec valorisation énergétique (production électrique) Stockage en CSDU (classes 2 à 3) de la part non incinérée Unités de compostage des déchets végétaux gérées par des prestataires privés Centre de Tri géré par un prestataire privé
CA de Grenoble	Incinération avec valorisation énergétique (production électrique et de vapeur pour le chauffage urbain) Stockage en CSDU (classes 1 à 3) de la part non incinérée Unités de compostage des déchets végétaux gérés en régie pour l'accueil et par le privé pour le traitement Centre de Tri géré par un prestataire privé
CA de Rennes	Incinération avec valorisation énergétique (production électrique et de vapeur pour le chauffage urbain) Stockage en CSDU (classes 1 à 3) de la part non incinérée. Les CSDU 2 et 3 appartiennent à la CA Unités de compostage des déchets végétaux gérés par des prestataires privés Centre de Tri géré par un prestataire privé

Les EPCI ont opté pour une répartition différente entre prestataires et régie pour l'élimination des déchets. Il faut distinguer population adhérente et population desservie, mais cette dernière donnée n'est pas partout disponible. Ces éléments peuvent avoir des conséquences sur les solutions techniques et sur les coûts.

La CREA collecte en porte à porte les ordures ménagères et les recyclables pour tous les habitants, mais la collecte des déchets végétaux est réservée à une partie des foyers pavillonnaires. La CREA assure en régie la distribution des sacs pour ces trois flux. Les points d'apports volontaires et 10 déchèteries

complètent les prestations. Une dizaine de communes pratiquent la collecte du verre en porte à porte.

La CODAH (Le Havre) dispose d'un schéma assez proche, mais le verre est collecté uniquement par apport volontaire et les déchets végétaux ne sont ramassés que sur 3 communes, les 14 autres utilisent les 9 déchèteries disponibles.

Saint-Etienne a également une collecte du verre en porte à porte mais seulement pour quelques quartiers) et a aussi implanté des points d'apport volontaire, pas seulement pour le verre, mais également pour les multimatériaux pour 3 communes. Les flux recyclables

et ordures ménagères bénéficient de sacs et 9 déchèteries fonctionnent.

Grenoble a également développé un réseau de points d'apport volontaire dédiés aux déchets valorisables et dispose d'un maillage de 20 déchèteries.

A Rennes, le verre est collecté en porte à porte sur 3 communes uniquement. Les déchets végétaux sont déposés dans le réseau des 17 déchèteries.

COLLECTES : TONNAGES ET KG/AN/HABITANTS

	CREA (ex-CAR)	CA Havraise	CA de St- Etienne	CA de Grenoble	CA de Rennes
OM	129 260	81 865	105 471	84 290	86 744
Ratio OM	314,0	332,5	278,5	209,0	210,3
DMR	17 882	8 651	15 397	31 008	23 881
Ratio DMR	43,4	35,1	40,7	76,9	57,9
Verre	8 975	4 328	6 741	8 892	13 200
Ratio Verre	21,8	17,6	17,8	22,1	32,0
Total des déchets collectés	188 666	163 486	149 650	121 913	126 398
Ratio total des déchets collectés hors déchèteries	458,2	397,1	395,1	302,4	306,4
Collecte en Porte à porte et déchèteries - déchets végétaux	34 814	22 304	14 208	20 049	33 422
Ratio déchets végétaux	84,6	90,6	37,5	49,7	81,0
Pourcentage déchets végétaux collectés en PAP	75,8%	14,3%	0,0%	0,0%	7,7%

Les définitions des déchets collectés peuvent varier d'un EPCI à l'autre :

Ordures ménagères résiduelles (OMR)

Pour **La CREA**, les ordures ménagères tiennent compte des tonnages issus des marchés, des communes et des professionnels. Certaines communes déposent leurs déchets de services techniques municipaux en déchèterie à titre onéreux. **La CODAH** a une définition assez proche.

Saint-Etienne, Grenoble et Rennes ont une conception plus stricte des ordures ménagères. Les papiers cartons des commerçants sont par exemple collectés spécifiquement.

Ces différences dans la prise en compte de certains flux peuvent générer des écarts de production par habitant. Rennes obtient une excellente performance de collecte avec 210 kg par habitant et une tendance constante à la baisse depuis 2002, soit 25 %. L'ADEME annonce un **ratio moyen à l'échelon national de 316 kg par habitant**, ce qui permet de situer chaque EPCI.

Déchets ménagers recyclables (DMR)

Pour les déchets recyclables, les performances varient du simple au double entre les EPCI et la **moyenne nationale se situe à 46 kg par habitant**. Ces résultats sont fortement influencés par le caractère plus ou moins urbain de chaque territoire. En effet, les français trient en moyenne 27 kg en milieu urbain, 44 kg en semi urbain mais la performance atteint 55 kg en rural.

Saint-Etienne et Grenoble bénéficient d'une collecte totalement en porte à porte. Le taux d'habitat collectif de Grenoble est de près de 65%; alors qu'il n'est que de 42% pour **Rennes** et 44% pour l'**ex CAR**, le caractère urbain n'explique donc pas seul ces performances.

Verre

Le Havre, Saint Etienne et **Grenoble** ne pratiquent la collecte du verre que par apport volontaire. Le choix du porte à porte n'apporte donc pas de différentiel de performance significatif, bien que CODAH et Saint Etienne se situe dans la fourchette basse de notre panel.

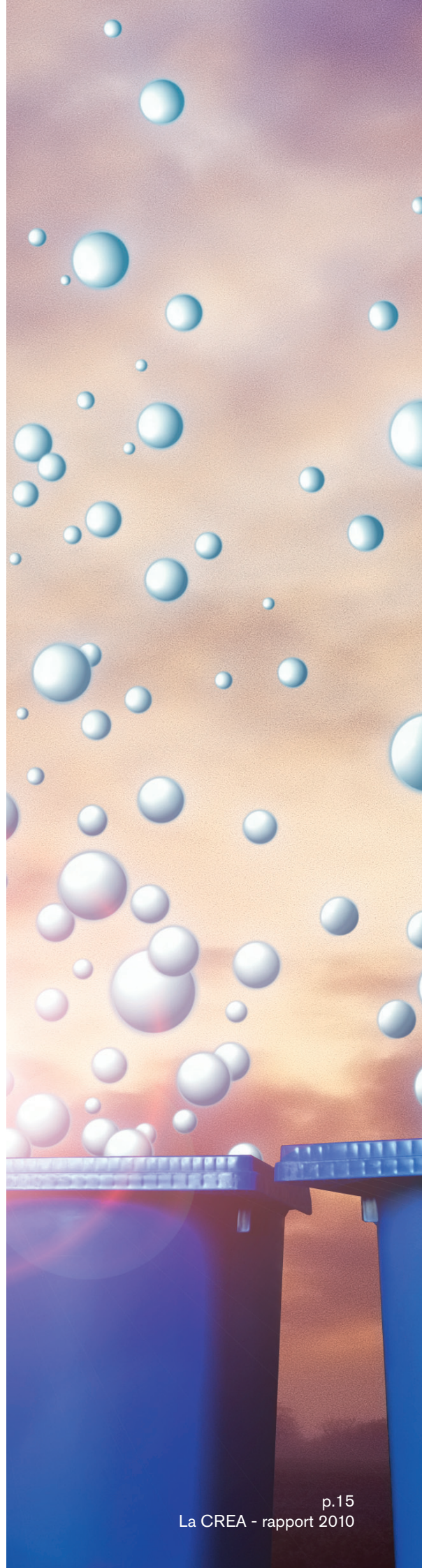
Rennes atteint 32 kg, probablement grâce l'implantation massive de colonnes. 76 d'entre elles ont été enterrées en 2009, pour un total de 1978 implantées sur l'ensemble du territoire. 3 communes disposent aussi sur cet EPCI du porte à porte.

Déchets ménagers végétaux (DMV)

Deux EPCI collectent les déchets végétaux en déchèteries. Dans le tableau les tonnages porte à porte et déchèteries ont été regroupés.

La CREA et **Rennes** ont des performances assez proches, alors que la part entre les deux modes de collecte est sensiblement différente. La collecte en porte à porte est bien entendu plus onéreuse qu'en déchèterie, qui de plus n'impose pas de contrainte pour les volumes des déchets (taille des fagots, bacs dans certains cas...). Néanmoins, pour être efficace, le réseau de déchèterie doit être suffisamment dense pour ne pas décourager les déplacements et il doit être relayé par des démarches incitatives, telles le compostage, visant à réduire les quantités.

La performance de **La CODAH**, dont la plus grande part est apportée en déchèterie, peut en partie s'expliquer par la mise en place d'une opération d'encouragement au remplacement des haies en privilégiant des espèces locales.



LES DÉCHÈTERIES

	CREA (ex-CAR)	CA Havraise	CA de St-Etienne	CA de Grenoble	CA de Rennes
Nombre de déchèteries / recycleries	10	9	9	20	17
Nature de déchets spécifiques valorisés	déchets amiantés, huile alimentaire	déchets amiantés, pneumatiques, terres	bois, déchets amiantés	bois, déchets amiantés, pneumatiques, huile alimentaire, textiles	bois, pneumatiques, huile alimentaire
Tonnage global	47 965	65 014	57 892	87 624	69 974
Ratio	116,5	264,1	152,8	217,3	169,6
dont déchets végétaux	8 442	19 106	14 208	20 049	30 849
Ratio	20,5	77,6	37,5	49,7	74,8

L'ensemble des EPCI collecte les mêmes types de déchets: végétaux, ferrailles, gravats, tout venant incinérables et non incinérables, déchets dangereux des ménages, cartons, huiles de vidange, déchets d'équipements électriques et électroniques, piles et accumulateurs. Dans la plus part des cas, le dispositif est complété par des colonnes à verre et multimatériaux implantées sur les déchèteries. La dénomination de déchets dangereux des ménages revêt une acception parfois différente selon l'EPCI.

La performance du Havre peut s'expliquer par la densité des déchèteries rapportée à la population. Cette réalité se retrouve pour Grenoble, qui avec une population assez proche de l'ex-CAR dispose d'un réseau deux fois plus dense.

La CREA a programmé un projet de déchèterie mobile pour mesurer le besoin des habitants sur les périmètres éloignés des déchèteries existantes.

La performance nationale de collecte par habitant dans les déchèteries est de 170 kg selon l'enquête 2007 de l'ADEME.

Les quantités de déchets végétaux sont particulièrement importantes pour la CA de Rennes. Elles s'expliquent par des actions de prévention et de communication afin de réduire les tonnages collectés en porte-à-porte,

l'incitation au compostage (1944 composteurs individuels vendus en 2009, 59 sites de compostages collectifs installés cette année-ci). Par ailleurs, Rennes Métropole subventionne l'achat de broyeur à branches, de tondeuses «mulching» et de conversion de tondeuses classiques en tondeuses «mulching». L'année dernière, 3 broyeurs, 510 tondeuses recycleuses et 9 kits mulchings ont été financés en partie par la Communauté de Rennes.

La CREA a initié un Programme de Réduction des Déchets qui encourage plutôt le réemploi de déchets végétaux sur la parcelle. Des démarches incitatives sont engagées avec la distribution de 1300 composteurs individuels et des opérations de compostage collectif.

Il convient de considérer que le caractère saisonnier de la production des déchets peut provoquer des variations de production annuelle suivant les conditions météorologiques locales.



L'EQUIPEMENT

	CREA (ex-CAR)	CA Havraise	CA de St-Etienne	CA de Grenoble	CA de Rennes
Rappel de la population adhérente	411 721	246 195	378 754	403 217	412 533
Nombre de sacs distribués par an	6 463 415	2 500 000 environ	2 727 000	nc	nc
Nombre de bacs en place	120 462	78 000 environ	91 500 environ	nc	nc
Nombre de point d'apport volontaire	836	793	nc	nc	1 978

Chaque EPCI s'est fixé ses règles de dotation. La CREA distribue en régie les sacs d'ordures ménagères, de déchets recyclables et de déchets verts. En 2009, trois nouvelles communes ont été conteneurisées avec pour effet induit, que le nombre de foyers pavillonnaires, 40 000 environ cette année, bénéficiant de sacs pour les ordures ménagère, devrait diminuer. A titre de comparaison, Rennes a doté 75.000 foyers cette même année, mais en réservant les sacs aux déchets recyclables pour l'habitat pavillonnaire et le petit collectif.

Cette pratique explique en partie la différence en nombre de sacs fournis. Le Havre collecte ces trois mêmes

flux, alternativement en sacs ou bacs selon les configurations d'habitats, alors que Saint Etienne ne fournit pas de sac pour les végétaux et que Grenoble a choisi le bac pour les ordures et les recyclables.

La répartition des bacs est plus homogène entre les EPCI. Par contre, la densité de colonnes, assez similaire entre la CODAH et la CREA, est sensiblement plus élevée à Rennes, qui a une pratique plus ancienne de l'apport volontaire, y compris pour les ordures ménagères.

Les données restent partielles dans le domaine de l'équipement et une analyse plus approfondie permettrait des comparaisons plus pertinentes.

INDICATEURS FINANCIERS

	CREA (ex-CAR)	CA Havraise	CA de St-Etienne	CA de Grenoble	CA de Rennes
Mode de financement principal	TEOM (80%)	TEOM (79,9%)	TEOM (86,2%)	TEOM (74%)	TEOM (74%)
Dépenses de fonctionnement	40 403 155	34 021 492	27 725 503	30 029 051	36 900 000
Coût en € / habitant / an	98,1	138	74	74,5	89
Coût en € / tonne / an	170,7	146	133	143	185,5

L'interprétation des indicateurs financiers doit porter à la même prudence, mais une initiative de l'ADEME, (logiciel ComptaCoûts), pour normaliser les méthodes de calcul devrait apporter une meilleure lisibilité dans un proche avenir. La CREA s'est associée à cette démarche, mais la difficul-

té à consolider en 2010 les comptes analytiques des quatre EPCI qui la composent, a retardé son élaboration. Il restera néanmoins à toujours évaluer les bilans respectifs au regard des compétences exercées et de modes de gestion des déchets.

ACTIONS DES ECO-AMBASSADEURS

**10 400 personnes sensibilisées en 2010
par les éco-ambassadeurs de la CREA.
Les actions s'attachent prioritairement
au programme de réduction des déchets.**

INTERVENTIONS SUR LES DÉCHETS

	Secteur de Rouen - PPD et PPTY*		PPE*	Evolution en % des interventions Ex-CAR
	2009	2010	2010	
Animations scolaires - compostage - tri – éco-citoyenneté				
Nombre de classes	85	100	61	17,65%
Nombre d'enfants sensibilisés	2 101	2 305	1 349	9,71%
Animations diverses (y compris auprès du public spécifique RPA, IDEHFI , ESAT, EHPAD...)				
Nombre d'animations	7	24	2	242,86%
Nombre de personnes sensibilisées	147	492	53	234,69%
Animations grand public (manifestations communales ou organisées par la CREA , événementiels)				
Nombre de manifestations	23	13	13	-43,48%
Nombre de personnes sensibilisées	1 382	1 502	1 536	8,68%
Actions de proximité (porte à porte, boîtage)				
Nombre d'opérations	8	14	28	75,00%
Nombre de personnes touchées	321	1475	1422	359,50%
Sensibilisations des entreprises / administrations				
Nombre d'interventions	5	27	0	440,00%
Nombre de personnes sensibilisées	119	380	0	219,33%
Total du nombre d'interventions	128	178	104	39,06%
Total du nombre de personnes sensibilisées	4 070	6 154	4 246	51,20%
* PPE : Pôle de Proximité d'Elbeuf	Total 2010	10 400		

* PPE : Pôle de Proximité d'Elbeuf

PPD : Pôle de Proximité de Duclair

PPTY : Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Au 1^{er} janvier 2010, l'équipe des éco-ambassadeurs passe à 6 avec l'entrée de la Communauté d'Elbeuf. Leurs interventions se focalisent sur la sensibilisation à la réduction et au tri des déchets. En 2010, 295 interven-

tions sur les déchets ont été comptabilisées. Les éco-ambassadeurs interviennent également sur les autres thématiques environnementales (eau, énergie, éco-citoyenneté, jardinage durable...).

Les événementiels

En 2010, de nombreux événements ont permis de sensibiliser 3038 personnes à la prévention (achat malin et compostage) et au tri des déchets. A l'occasion de manifestations telles que le festival «Graine de jardin», le salon maison déco, les journées éco-citoyennes sur 5 communes, les actions menées au Centre Leclerc et à la jardinerie de l'Oison, lors de la semaine de la réduction des déchets, le tour de Normandie...; 6183 documents (sur l'ex-Car) d'information ont aussi été diffusés.

Les animations des éco-ambassadeurs, concernant la réduction et le tri des déchets ainsi que l'éco-citoyenneté, ont touché des publics variés :

- **les publics spécifiques** (résidence de personnes âgées, établissement hospitalier pour adultes dépendants, l'EHPAD, l'ESAT, l'Institut départemental de l'enfance, de la famille et du handicap pour l'insertion, Groupement d'insertion par l'économie - femmes en cours d'alphabétisation...). 5 composteurs ont été remis dans les RPA.

- **les professionnels** (administrations, collectivités) pour lesquels les éco-ambassadeurs, en plus de sensibiliser, ont aidé à la mise en place du compostage et du tri au sein des établissements ; 380 personnes sensibilisées.

- **le public scolaire et périscolaire** (enfants de 5 à 13 ans). 3654 enfants en ont bénéficié en 2010. 33 composteurs remis à la suite des animations.

Le compostage s'étend aux immeubles

- une enquête de satisfaction a été réalisée en porte à porte auprès des résidents ayant adopté le compostage collectif au sein de leur immeuble à Mont-Saint-Aignan.

Les éco-ambassadeurs accompagnent le service de collecte

- boîtages organisés pour rappeler les consignes liées aux changements d'organisation de collecte au 1^{er} janvier 2010,
- porte à porte effectué dans le cadre de l'expérimentation sur l'implantation de colonnes enterrées et semi-enterrées pour les immeubles Lopofan et Million gérés par ICF à Sotteville-lès-Rouen,
- diffusion d'une plaquette sur les déchets d'activité de soin auprès des pharmaciens,

- enquête et sensibilisation réalisée sur la gestion des déchets auprès de l'habitat pavillonnaire du quartier Grammont,
- porte à porte effectué auprès des commerçants,
- suivi de collecte, contrôle de la qualité du tri et rencontres avec les habitants.

L'équipe des ambassadeurs du SMEDAR apporte son soutien sur le terrain pour des actions sur le tri sur l'ensemble du territoire de la CREA.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Pour accompagner les différentes actions menées par les éco-ambassadeurs, des supports d'ateliers, des documents pédagogiques à destination des enfants, des affiches et flyers, ainsi que des documents d'informations sur le compostage, l'organisation de collecte ont été réalisés ou imprimés. 60 612 documents (hors guide déchets) ont ainsi été diffusés en 2010 (chiffres non disponibles sur le PPE).



284 AGENTS AUX PÔLES DÉCHETS

Les agents sont répartis sur les 4 Pôles qui gèrent des déchets (Rouen, Elbeuf, Duclair et Le Trait-Yainville).

Pôles	Nombre d'agents en régie
Duclair	1
Le Trait-Yainville	0
Elbeuf	78
Rouen	205
Total	284

Hormis le gardien de la déchèterie d'Anneville-Ambourville, les équipements des **Pôles de Duclair et du Trait-Yainville** sont gérés par des employés communaux mis à disposition de La CREA. Les collectes sont confiées à des prestataires privées.

Le Pôle d'Elbeuf comptabilise 78 agents. 55 (soit 70%) d'entre eux sont des agents de collecte. En 2009, la mise en place de nouvelles collectes a nécessité un renforcement des équipes. Aussi, 10 agents supplémentaires avaient été embauchés en 2009. Depuis l'effectif est stable.

Le Secteur de Rouen compte le plus grand nombre d'agents en régie. Sur 205 agents, 106 (51%) sont en charge de la collecte des déchets, 29 (14%) sont au service des collectes privées et des déchèteries, alors que 22 agents (10,7%) se chargent du matériel de pré-collecte.

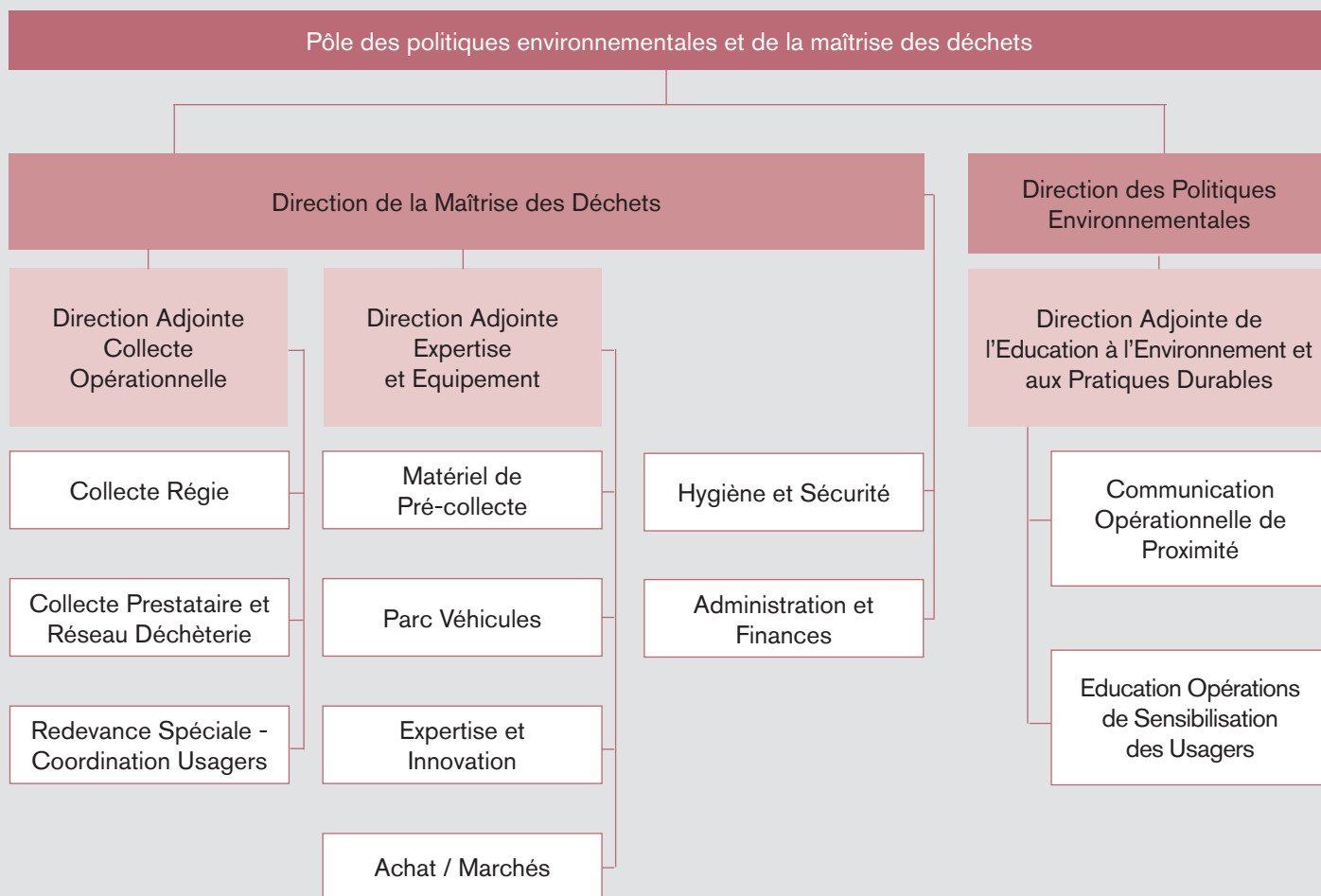
Globalement, les effectifs restent stables, les nouveaux projets sont assurés par redéploiement d'effectifs (mise en place d'Agglo-collecte, développement de la redevance spéciale entres autres).

Ces mouvements de personnels permettent de répondre, à la fois, aux attentes des agents tout en accompagnant le développement des services.

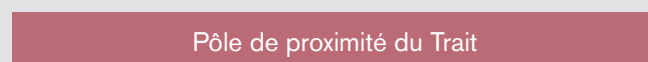
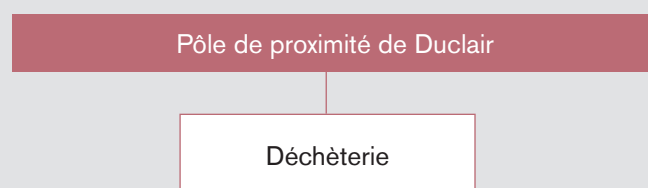
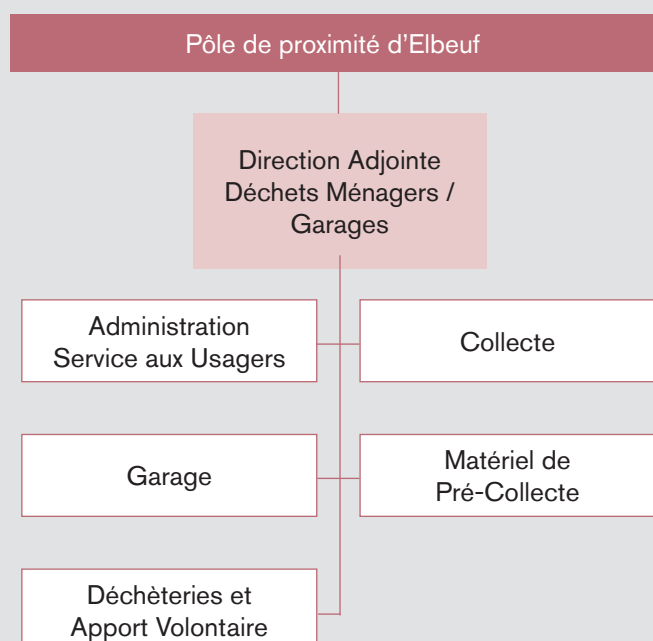


ORGANIGRAMME

Secteur de Rouen



Pôles de proximité



En 2010, les agents du Pôle de proximité du Trait-Yainville étaient des agents communaux mis à disposition.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

ACCIDENTS DU TRAVAIL

En 2010, le nombre d'accidents pour la régie a augmenté. La sécurité des agents est une priorité et les efforts ne se relâchent pas !

NOMBRE TOTAL D'ACCIDENTS DE TRAVAIL (AVEC ET SANS ARRÊTS)

2009	2010
Pour la régie effectif total 284 agents	
56	68
Pour les prestataires	
31	30

Concernant **le Pôle de Duclair et du Trait-Yainville**, aucun accident de travail n'a été comptabilisé en 2010 en régie. Les prestataires travaillant dans ce secteur ont cumulé 3 accidents pour 44 jours d'arrêt en 2010.

Le Pôle d'Elbeuf exclusivement géré en régie compte 47 accidents en 2010 contre 30 l'année précédente.

Le Secteur de Rouen passe de 26 accidents de travail à 21 en 2010, malgré un début d'année accidentogène du fait d'épisodes neigeux et de nouvelles tournées mises en place.

GRAVITÉ ET FRÉQUENCE DES ACCIDENTS

Année 2010	Pôle de Duclair et du Trait	Pôle d'Elbeuf	Secteur de Rouen	
Pour la régie				
TFRAC*	-	260,60	49,01	
TGRAC*	-	11,97	3,42	
Pour les prestataires				
TFRAC*	50,84	-	83,39	131,10
TGRAC*	11,16	-	5,06	1,68

TFRAC 2009 en France

51,25

TGRAC 2009 en France

3,21

* TFRAC

Taux annuel de fréquence des accidents de travail. Il correspond au nombre d'accidents avec arrêt. Il renseigne sur la fréquence des accidents.

* TGRAC

Taux annuel de gravité des accidents de travail. Il correspond au nombre de jours d'arrêt suite à un accident de travail. Ce taux informe de la gravité de l'accident

DES ACTIONS DE SÉCURITÉ MENÉES AU QUOTIDIEN

Développer les actions de proximité : sensibiliser et former les agents sur leurs lieux de travail

Les actions du service hygiène et sécurité se poursuivront sur l'année 2011 (développer les actions de prévention et de communication...). Ce travail devrait contribuer à diminuer le nombre et la durée des accidents.



Des Equipement de Protection Individuelle (EPI)

Une gamme d'équipements plus large sera proposée dans le cadre du prochain marché d'EPI. L'objectif est de s'adapter aux morphologies des agents et satisfaire les exigences du travail.

De plus en plus de bacs

L'utilisation du bac est généralisée sur le territoire, lorsque les conditions d'habitation ou de gestion par l'habitant le permettent. La mise en place de ses contenants devrait continuer à se développer au cours de l'année 2011. L'utilisation des bacs à la place des sacs permet également aux agents d'éviter de porter les charges lourdes.

Les équipements de protection individuels (EPI) contribuent à la sécurité et au confort des agents.

La CREA, selon les besoins, **loue (à hauteur de 70%)** ou **achète (à hauteur de 30%)** ses EPI.

Le choix de la location répond aux contraintes d'entretien pour un maintien dans le temps de leurs fonctionnalités (haute visibilité, étanchéité...) et l'achat est plutôt réservé aux besoins courants en équipement à usage unique. Le coût global en 2010 s'élève à plus de 125 000 €.

La location comprend l'amortissement, le lavage et la mise à disposition d'accessoires de manutention. Elle engage la responsabilité du prestataire pour le contrôle permanent de la conformité des vêtements.

Le coût moyen, pour la partie achat, s'établit entre 71 et 132 € pour un gardien de déchèterie. Pour la partie location, la fourchette est de 363 à 489 €.

Les services étudieront en 2011, les possibilités d'harmoniser les dotations et les prestations d'entretien des vêtements entre les Pôles et le Secteur de Rouen.

Chaque année l'adaptation des dotations aux besoins est étudiée et des ajustements sont opérés en temps que de besoin. Les analyses réalisées permettent de régulièrement améliorer la qualité des équipements tout en trouvant de nouvelles marges financières en renégociant les contrats.

Coût total de l'achat et de la location Données en € HT

Pôles	Montant des achats	Coût de location
Pôle de Duclair	71	363
Pôle d'Elbeuf	12441	32300
Secteur de Rouen	25076	55280
Total	37589	87944

MATÉRIELS ET VÉHICULES

La CREA fournit aux usagers de son territoire tout le mobilier urbain (bacs, sacs...) qui leur est nécessaire. Mais elle doit aussi gérer 57 camions de collecte.

> MATÉRIELS DE COLLECTE

BACS

Parc des bacs présents sur le territoire du Secteur de ROUEN			
Type de bacs	Année 2009	Année 2010	Evolution 2009/2010
Ordures ménagères	100 861	104 385	3,5%
Multimatériaux Verre	16 846	18 195	8,0%
Verre	1 639	1 710	4,3%
Redevance	1 031	1 432	38,9%
Total	120 377	125 722	4,4%

Données uniquement disponibles pour le Secteur de Rouen

En 2010, **sur le secteur de Rouen**, le nombre de bacs, ordures ménagères et multimatériaux, en place a évolué plus faiblement qu'entre 2008 et 2009 (données réactualisées), période pour laquelle l'augmentation de 7% était due à la conteneurisation de Franqueville-Saint-Pierre, Le Mesnil-Esnard et Belbeuf. La distribution de bacs ordures ménagères sur Sotteville-lès-Rouen s'est déroulée en fin d'année 2010 et n'a donc pas pu avoir un impact comparable.

Pour les bacs dédiés au verre, qui suivent une tendance plus marquée, la promotion du verre en apport volontaire plutôt qu'en porte à porte devrait annoncer un recul dans les prochaines années. Il est à noter que si le nombre de bacs pour la redevance spéciale a progressé de près de 39 %, il s'agit d'une évolution de seule-

ment 400 bacs compte tenu de la taille réduite du parc concerné et que cette croissance est du même ordre de grandeur depuis trois ans. Les bacs de déchets recyclables pour les entreprises sont comptabilisés dans les bacs multimatériaux et contribuent à l'amélioration globale du geste de tri.

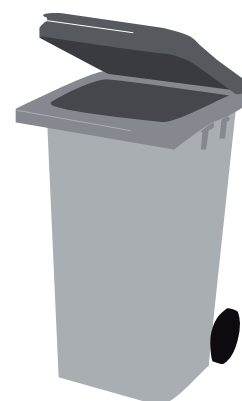
À titre d'exemple, le service précollecte du secteur de Rouen a réalisé 10.000 interventions de maintenance ou d'échange en 2010, dont 13% dans le cadre d'actions préventives.

Au Pôle de proximité d'Elbeuf, tous les foyers sont dotés de la façon suivante :

- un bac pour les déchets recyclables par habitation ou alors si l'utilisateur n'a pas de place pour stocker son bac, il obtient à la place des sacs translucides. Très

peu de foyers sont concernés par la dotation des sacs translucides.

- un bac pour les ordures ménagères par habitation
- un bac pour les déchets végétaux et 2 sacs transparents blancs par habitation ou 5 sacs transparents blancs pour les usagers qui ont des petits terrains ou qui n'ont pas la place de stocker le bac.



Nombre de sacs distribués			
Type de sacs	Année 2009	Année 2010	Evolution 2009/2010
Pôle de Rouen			
Ordures ménagères	1 134 045	1 184 740	4,47%
Déchets recyclables	4 847 557	5 786 440	19,37%
Déchets végétaux	481 813	395 030	-18,01%
Total	6 463 415	7 366 210	13,97%
Pôle de Duclair et du Trait			
Ordures ménagères	NC	126 000	-
Déchets recyclables		275 400	
Total		401 400	
Pôle d'Elbeuf			
Déchets recyclables	100	200	100,00%
Déchets végétaux	195	166	-14,87%
Total	295	366	24,07%

Sur le secteur de Rouen, le nombre de sacs fournis connaît une progression plus importante, sous l'effet d'un passage à un rythme annuel de distribution et non plus semestriel. Certaines communes ont été dotées début 2010 pour une année complète mais cet effet s'équilibrera en 2011.

Le mode de distribution favorise la dotation en sacs jaunes afin d'encourager le geste de tri, ce qui explique la forte progression enregistrée. La distribution de sacs à végétaux passant également à une fois par an, les usagers qui accumulaient les lots de 5 sacs habituellement fournis doivent se signaler s'ils souhaitent des sacs supplémentaires.

La distribution annuelle a permis de rationaliser les besoins. Par ailleurs, la conteneurisation de Sotteville-lès-Rouen devrait contribuer à maintenir cette tendance.

Le **Pôle d'Elbeuf** dispose d'une collecte en bacs pour les déchets recyclables. De nombreuses actions de communication qui ont été effectuées auprès des usagers entre les années 2009-2010. En 2010, la baisse du nombre de sacs de déchets végétaux est dû au fait que tous les foyers sont déjà dotés en bacs ou en sacs.

La distribution n'est effectuée que pour les sacs défectueux ou disparus.

Pour les nouvelles zones pavillonnaires, des bacs sont proposés. Aucune distribution de sacs ordures ménagères n'est effectuée par le Pôle de Elbeuf.

Pour les **Pôles de proximité de Duclair et du Trait-Yainville**, les sacs sont fournis par le secteur de Rouen et distribués avec l'appui des communes, selon un schéma respectant les pratiques antérieures.



Années	Foyers dotés en sacs					
	Déchets Recyclables		Déchets Végétaux		Ordures Ménagères	
	Foyers dotés	% de foyers dotés *	Foyers dotés	% de foyers dotés *	Foyers dotés	% de foyers dotés *
Secteur de Rouen						
2009	37 867	49,18%	36 970	48,27%	8 601	33,80%
2010	37 416	45,37%	37 088	44,86%	7 971	28,84%
Evolution 2009/2010	-1,20%		0,30%		-7,30%	
Pôle de proximité d'Elbeuf						
2010	26	0,10%	19 597	83,70%	-	-

* (par rapport au nombre de foyers potentiels)

Pour **le Secteur de Rouen**, le passage au rythme annuel a nécessité de surdoter certaines communes pour assurer la transition et garantir aux habitants un nombre suffisant de sacs jusqu'à la prochaine distribution. Néanmoins, si le nombre de sacs distribués augmente, le nombre de foyers dotés diminue, notamment sous l'effet de la conteneurisation des ordures ménagères, car les habitants se déplacent moins volontiers s'ils n'ont que des sacs jaunes pour les déchets recyclables à récupérer.

L'évolution des sacs de déchets végétaux est due pour partie au succès des sites de distribution de sacs organisée à Rouen dans les quartiers de Boulingrin et de Grioux.

On peut enfin noter que le registre des foyers dotés a été mis à jour en 2010, ce qui a contribué à en réduire le nombre, ce qui impacte le résultat et fausse la comparaison avec 2009.

Au **Pôle de proximité d'Elbeuf**, Les sacs sont distribués en porte à porte ou par retrait au service des déchets.

Pas de données disponibles en 2009.



BANNETTES A VERRE

Les phénomènes de casse dus à l'usure du matériel provoque des variations de distribution de bannettes. Seul cas particulier pour le Mesnil-Esnard, où une augmentation du nombre d'habitants est constatée.

Bannettes distribuées pour la collecte du verre			
Communes	Foyers potentiels	Foyers dotés	Bannettes distribuées
Total	28 001	587	2,10%

Pôle de Rouen exclusivement

COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE

Années	Colonnes d'apport volontaires (dont colonnes enterrées)	Bacs sur des points de regroupement	Abris bétons	Bacs enterrés
Secteur de Rouen				
2009	833 (15)	316	512	54
2010	867 (25)	440	535	54
Pôle de Duclair et du Trait-Yainville				
2009	55 (0)	NC	-	-
2010	55 (2)	6	-	-
Pôle d'Elbeuf				
2009	102 (16)	-	-	-
2010	110 (16)	-	-	-



1032 colonnes d'apports volontaires

Sur **le Secteur de Rouen**, les colonnes aériennes papier ont été transformées en multimatériaux. 30 sont concernées en 2010.

Deux colonnes enterrées ont été mises en place par la municipalité de Bois-Guillaume, quatre autres modèles prototypes sont fonctionnels à Sotteville-lès-Rouen.

Les emplacements des bacs enterrés sont comptabilisés mais la ville de Rouen a souhaité les transformer en emplacements aériens pour faciliter l'entretien du mobilier urbain suite à des dysfonctionnements.

Les points de regroupements tiennent compte de nouvelles implantations; l'an dernier, 70 points ont été implantés sur le Port Autonome de Rouen.

Une vingtaine d'abris béton ont été mis en place en 2010, dont une dizaine sur Rouen (les quais bas et sur l'Île Lacroix).

Sur **les Pôles de proximités de Duclair et du Trait-Yainville** le nombre de colonnes présentes sur le territoire reste stable. 2 colonnes semi enterrées ont été mises en place sur la commune de Saint-Paër en 2010.

> VÉHICULES

PÔLE DE DUCLAIR ET DU TRAIT-YAINVILLE

Prestataires		
Villes	Kilométrages annuels	Coût de fonctionnement (en euros)
Anneville-Ambourville	5 096	976
Berville-sur-Seine	3 536	4 004
Bardouville	25	316
Yville-sur-Seine	1 716	1 530
Saint-Paër	480	2 244
Saint-Pierre -de-Varengeville	128	1 022
Yainville	320	4 447
Le-Trait	1 116	6 128
Duclair	1 440	3 577

Prestataire	Kilométrage annuel	Consommation carburant
Véolia	45 639	28 368

La collecte était, en 2010, partiellement assurée par des véhicules communaux dans chacune des communes. Le tableau recense les kilomètres parcourus ainsi que le coût de fonctionnement estimé, composé du carburant, de l'entretien et des assurances. la commune de Bardouville n'effectue que des pres-

tations occasionnelles en complément à celle de l'entreprise BARNABE.

Les coûts de fonctionnement dépendent du type et de la vétusté du matériel utilisé. Les futurs marchés de collecte pourraient amener à les remplacer. Leur interprétation reste donc limitée.

L'entreprise VEOLIA utilise 6 véhicules pour assurer le service.

Les données restent indisponibles pour deux prestataires : PATE et BARNABE ainsi que pour le classement EURO des véhicules communaux.

PÔLE D'ELBEUF

	Régie		
	2009	2010	Evolution 2009-2010
Nombre de poids lourds	18	18	-
Km parcourus	180 340	223 200	23,8%
Consommation de carburant en litres	152 547	147 502	-3,3%
Coût de fonctionnement total	236 693	248 882	5,1%
Coût de fonctionnement moyen par camion	13 150	13 827	5,1%

Le nombre de kilomètres parcourus a augmenté entre 2009 et 2010. Suite à une réorganisation du service, le nombre de véhicule est

passé en mai 2009, de 13 à 18 camions. Celle-ci a aussi permis de mieux maîtriser les consommations de carburant.

SECTEUR DE ROUEN

	2009	2010	Evolution 2009-2010
Régie			
Nombre de poids lourds	38	39	-
Km parcourus	505 501	487 307	-3,60%
Consommation de carburant en litres	301 224	314 168	4,30%
Coût de fonctionnement global	648 303	718 958	10,90%
Coût de fonctionnement moyen par camion	17 061	18 435	8,05%
Prestataire			
Nombre de poids lourds	53	55	3,77%
Km parcourus	1 117 658	1 173 409	4,99%
Consommation de carburant en litres	746 757	856 942	14,76%
Coût de fonctionnement total	1 990 288	1 724 222	-13,37%
Coût de fonctionnement moyen par camion	37 553	31 349	-16,52%

94 camions sur le Secteur de Rouen

En 2010, la régie s'est positionnée sur la collecte en apport volontaire et a confié aux prestataires le ramassage des encombrants, ce qui a permis de mettre à disposition du Pôle d'Elbeuf un camion grue spécialisé. Pour assurer cette nouvelle mission, la régie a acquis trois camions dédiés à l'apport volontaire dont deux adaptés au verre bouteille et a vendu un véhicule.

Pour 2010, le volume de carburant consommé a pu être maîtrisé grâce à une refonte des tournées et des formations à la conduite souple pour les équipages. Cependant il est à déplorer des vols avec effraction représentant 10 000 litres environ.

Le coût de fonctionnement a progressé car le parc est vieillissant, sa moyenne d'âge passant de 5 à 6 ans en 2010, ce qui augmente les coûts d'entretien. De plus l'évolution défavorable du prix du carburant et l'abandon de l'approvisionnement en cuve suite au regroupement des régie ont aggravé cette tendance. Il doit être rappelé que des événements sociaux en 2010 ont généré des tensions fortes sur l'approvisionnement en

carburant. Le service a pu être maintenu sans interruption grâce à un stock de sécurité à 3 jours et l'aide de la commune Franqueville-Saint-Pierre qui a mis à disposition sa cuve de stockage.



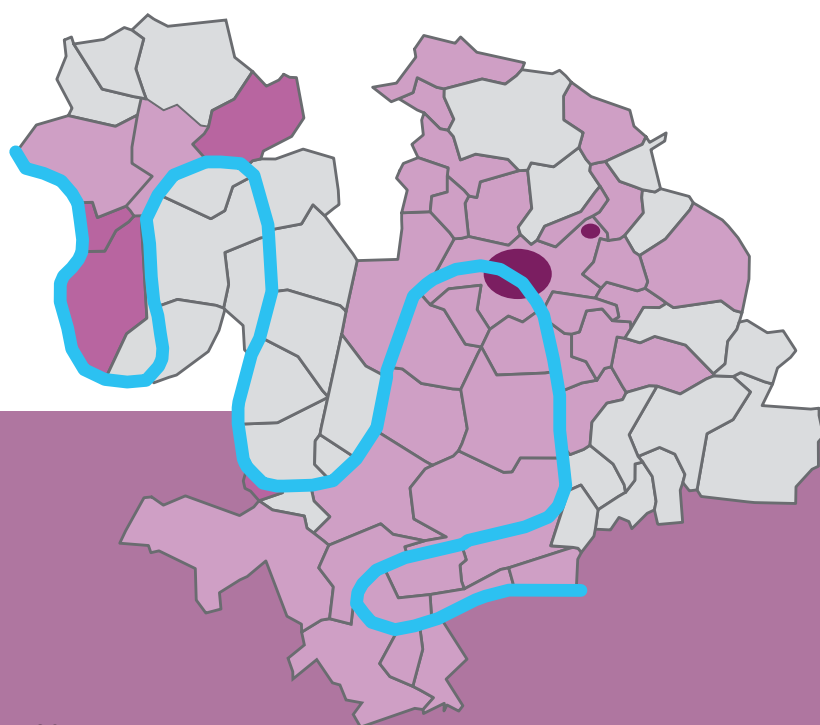
ORDURES MÉNAGÈRES

**Avec 152 576 tonnes en 2010,
la quantité d'ordures ménagères
collectée continue à diminuer (-1,43%)
par rapport aux années précédentes.**

TONNAGES - ANNÉES 2009 / 2010

2009		2010		Evolution tonnages collectés Années 2009/2010
Tonnages	Kg/an/habitant	Tonnages	Kg/an/habitant	
Secteur de Rouen - 43% en régie et 57% en prestation en 2010				
129 260	314	128 752	311,7	-0,4%
Pôles de proximité d'Elbeuf - 100% en régie en 2010				
17 888	314,4	17 207	304,0	-3,8%
Pôles de proximité de Duclair et du Trait				
7 332*	296,3	6 617	267,2	-9,7%
Total				
154 480	313,1	152 576	308,6	-1,4%

* Les tonnages 2009 des Pôles de Duclair et du Trait-Yainville sont une simulation car ils étaient inclus dans ceux du SOMVAS (Syndicat des Ordures Ménagères des Vallées de l'Austreberthe et Seine) et du SIGOP (Syndicat Intercommunal de Gestion des Ordures ménagères de la Presqu'Île)



Fréquences de collecte

- C3 à C7 suivant les quartiers
- C1 ou C2 pour les collectifs de St-Pierre-de-Varengeville et Yainville ainsi que le centre touristique de la Bouille et Jumièges
- C1

UNE RÉPARTITION TERRITORIALE PLUS ÉQUILIBRÉE...

L'organisation de la collecte des déchets, sur le Secteur de Rouen, a été profondément remaniée en janvier 2010 en profitant du renouvellement des marchés. Les 5 sites de régie ont été regroupés en un seul à proximité de l'ecopole VESTA, principal exutoire. C'est l'aboutissement d'un projet d'optimisation du service mené depuis 2008.

Cette réorganisation a permis une répartition plus équilibrée du territoire entre les prestataires et la régie communautaire, dont la part d'habitants collectés est passée de 36% à 45%. Mé-

caniquement, les tonnages d'ordures ménagères gérés par la régie ont donc augmenté de près de 25%.

Des quantités en diminution...

Depuis 2002 les quantités d'ordures ménagères collectées par habitant sont en recul régulier, sur une tendance annuelle moyenne de -1,45%, qui est également constatée à l'échelle nationale. Les causes de cette évolution sont multiples :

- les effets économiques conjoncturels

- la création de nouvelles filières agréées détournant une partie des tonnages vers d'autres réseaux

- les efforts des producteurs et distributeurs réduire les déchets, notamment d'emballages.

- le succès du tri sélectif des déchets, sur une tendance annuelle moyenne de +3,75%, depuis 2002

- le succès du réseau de déchèteries, avec par exemple, pour les déchets incinérables, une progression de +2,5 % entre 2009 et 2010.

.... MAIS LA BAISSSE DES TONNAGES SE RALENTIT

La tendance annuelle moyenne de -1,45% enregistrée depuis 2002 a marqué le pas en 2010 avec une baisse de seulement -0,54%. Cette évolution est également constatée pour les recyclables, qui baissent de -2,4% par rapport à 2009. Le transfert habituel des ordures ménagères vers les recyclables ne se vérifie donc pas en 2010.

L'influence de la conjoncture économique est indéniable sur cette évolution. La mise en place du plan de réduction des déchets devrait faire sentir ses effets à compter de 2011



PLAN DE RÉDUCTION DES DÉCHETS : 1^{ER} OBJECTIF ATTEINT !

En 2009, l'objectif fixé sur le Secteur de Rouen était de 373,5 kg / an / habitant. Il est enregistré un gain de 0,6%.

En 2010, le secteur a également atteint l'objectif, mais la marge de sécurité s'est réduite à 0,39%. Les efforts pour les prochaines années devront donc porter sur la sensibilisation des

habitants au tri sélectif des déchets et la mise en œuvre du programme de réduction des déchets de La CREA.

DECHETS RECYCLABLES

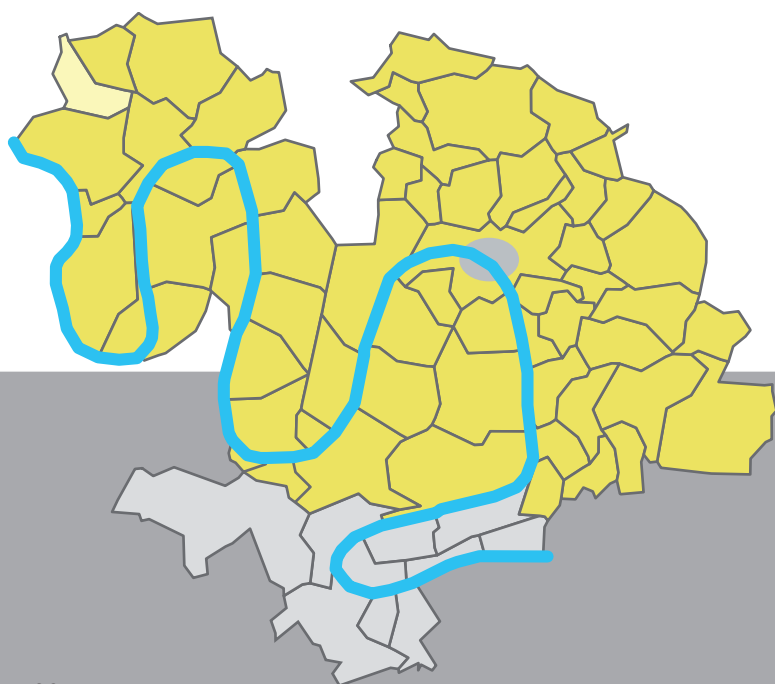
Alors que le tonnage du verre collecté augmente en 2010, celui des multimatériaux diminue (-2,7%). Si ce résultat est cohérent avec le programme de réduction des déchets, il faut rester vigilant.

> MULTIMATÉRIAUX

TONNAGES - ANNÉES 2009 / 2010

2009		2010		Evolution tonnages collectés Années 2009/2010
Tonnages	Kg/an/habitant	Tonnages	Kg/an/habitant	
Secteur de Rouen - 46% en régie et 54% en prestation en 2010				
17 882,00	43,4	17 449,92	42,2	-2,4%
Pôle de proximité d'Elbeuf - 100% en régie en 2010				
2 382,00	41,9	2 420,00	42,8	1,6%
Pôle de proximité de Duclair et du Trait-Yainville - 100 % en prestation en 2010				
1 064,00 *	43,0	876,00	35,4	-17,7%
Total				
21 327,00	43,2	20 746,92	42,0	-2,7%

* Les tonnages 2009 des Pôles de Duclair et du Trait-Yainville sont une simulation car ils étaient inclus dans ceux du SOMVAS (Syndicat des Ordures Ménagères des Vallées de l'Austreberthe et Seine) et du SIGOP (Syndicat Intercommunal de Gestion des Ordures ménagères de la Presqu'Île)



Fréquences de collecte et matériels mis à disposition des particuliers

- C1 - sacs
- C1 - bacs
- C1 - modulobac
- Colonnes d'apport volontaire

UNE RÉPARTITION ÉQUILIBRÉE

De même que sur le flux des ordures ménagères du secteur de Rouen, une répartition plus équilibrée du territoire entre la régie communautaire de collecte et les prestataires a été réalisée en janvier 2010 à l'occasion du renouvellement des marchés de prestation. 45% de la population

est ainsi collectée en régie en 2010 contre 37% en régie en 2009. La régie a donc vu son activité sur la collecte des multimatériaux augmenter avec 33% de tonnage collecté en plus comparativement à 2009.

UN RETOURNEMENT DE TENDANCE

Depuis 2002 et jusqu'en 2008 les quantités de déchets recyclables collectées par habitant ont augmenté régulièrement de 5% par an en moyenne.

Depuis 2008 la tendance s'inverse et leur quantité collectée par habitant décroît de 3,18% en moyenne par an. La baisse atteint 6,26% comparativement à l'année 2008. Ce phénomène est dû à la fois :

- aux efforts des industriels mettant en oeuvre des politiques de réduction des conditionnements limitant ainsi le suremballage et leur poids.
- au développement du Programme de Réduction des Déchets à la source par La CREA
- à l'effet conjoncturel de la crise économique conduisant les ménages à réduire leur consommation.

- à l'utilisation plus importante du réseau de déchèterie de La CREA par les habitants (+7,98 % d'apport de papier carton en déchèterie en 2010 comparativement à 2009).

Les chiffres restent dans la norme puisque la moyenne des déchets triés par habitant en Haute Normandie est de 43,6 kg/an/habitant, alors que le résultat 2010 est de 42 kg pour la CREA.

En 2010, il est à noter que sur une partie du Secteur de Rouen, la collecte a été réalisée avec des bennes compartimentées qui ont demandé quelques mois de réglage et d'adaptation, pénalisant en qualité et en quantité les déchets collectés.



REFUS DE RECEPTION DE BENNES - ANNÉES 2009 / 2010

2009		2010		Evolution tonnages collectés Années 2009/2010
Tonnages	Kg/an/habitant	Tonnages	Kg/an/habitant	
Secteur de Rouen - 100% en prestation en 2010				
169	0,4	196	0,5	15,8%
Pôle de proximité d'Elbeuf - 100% en régie en 2010				
3	0,05	11	0,2	248,4%
Pôle de proximité de Duclair et du Trait-Yainville - 100 % en prestation en 2010				
3	0,1	2	0,1	-42,7%
Total				
176	0,35	209	0,42	18,9%

Les refus sont en progression pour le **Secteur de Rouen**, car les tournées ont été modifiées et réparties différemment entre régie et prestataires à compter du 1^{er} janvier 2010. Les équipages ont donc du progressivement réapprendre à identifier les sites

défaillants sur le tri. L'utilisation de bennes compartimentées a entraîné au début d'année une baisse de la qualité. Concernant le **Pôle de proximité d'Elbeuf**, les quantités initiales étant particulièrement faibles, une augmentation de tonnage mineure implique

une augmentation significative du pourcentage.

Concernant les **Pôles de Duclair et du Trait-Yainville**, la quantité du tri produite par les usagers reste constante.

PERFORMANCE DE TRI - ANNÉES 2009 / 2010

Type de déchets	kg/an/habitant 2009	kg/an/habitant 2010	Evolution 2009/2010
Verre	22,04	21,95	-0,4%
Journaux, magazines	23,17	22,94	-1,0%
Cartonnettes d'emballages	9,24	8,51	-7,9%
Flacons en plastique	3,62	3,44	-5,0%
Films en plastique	0,25	0,24	-4,0%
Briques alimentaires	0,76	0,68	-10,5%
Emballages en acier	1,13	1,18	4,4%
Emballages en aluminium	0,09	0,08	-11,1%
Gros de magasin	0,58	0,46	-20,7%



DE BON RÉSULTATS... À ANALYSER AVEC PRUDENCE

La diminution des quantités de déchets recyclables collectés suit la tendance des ordures ménagères. La conjoncture économique en 2010 conforte ce

mouvement de fond. Toutefois il est nécessaire d'être attentif à ce que cette diminution ne masque pas une démotivation des usagers pour le tri sélectif

des déchets. Une campagne de sensibilisation accrue des usagers en 2011 notamment en habitat collectif permettra de renforcer cette motivation.

TONNAGES PORTE À PORTE ET APPORT VOLONTAIRE ANNÉES 2009 / 2010

2009		2010		Evolution tonnages collectés Années 2009/2010
Tonnages	Kg/an/habitant	Tonnages	Kg/an/habitant	
Secteur de Rouen - 27% en régie et 73% en prestation en 2010				
8 975,00	21,8	8 770,13	21,2	-2,3%
Pôle de proximité d'Elbeuf - 100% en régie en 2010				
985,00 *	17,3	963,66	17,0	-2,2%
Pôle de proximité de Duclair et du Trait-Yainville - 100% en prestation en 2010				
1 033,00 *	41,7	891,00	36,0	13,7%
Total				
10 863,00	22,3	10 622,76	21,5	-2,2%

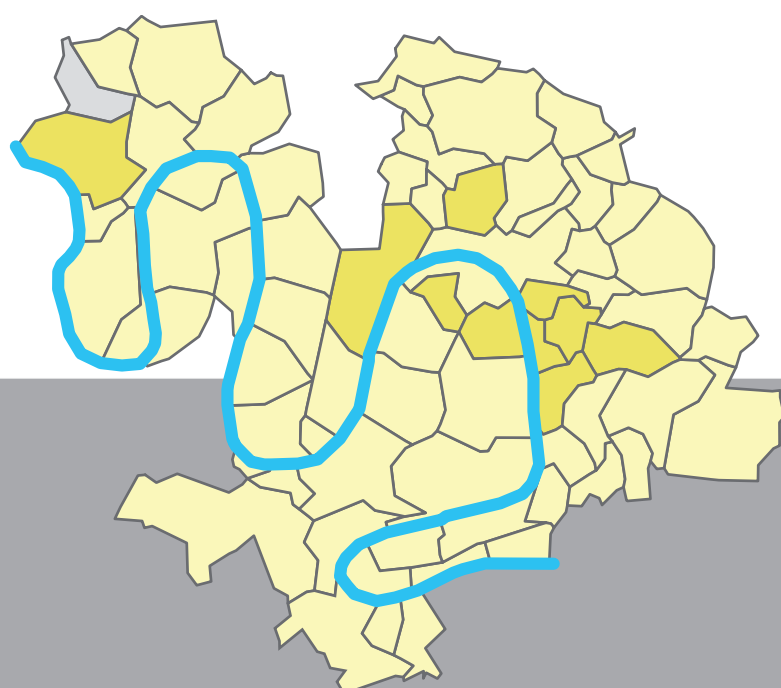
* Les tonnages 2009 des Pôles de Duclair et du Trait-Yainville sont une simulation car ils étaient inclus dans ceux du SOMVAS (Syndicat des Ordures Ménagères des Vallées de l'Austreberthe et Seine) et du SIGOP (Syndicat Intercommunal de Gestion des Ordures ménagères de la Presqu'Île)

Le verre est collecté en grande partie par les prestataires, dû à la modification des territoires de collecte. Par ailleurs, sur le secteur de Rouen, la régie collecte désormais les points d'apport volontaire.

Comme les autres flux, les tonnages sont en légère régression vis-à-vis de l'année

précédente.

L'évolution des tonnages collectés par la régie tient compte de l'élargissement du territoire de collecte. Elle traite désormais une population de 60 000 habitants contre 24 000 l'an dernier.



Fréquences de collecte et matériels mis à disposition des particuliers

- Colonnes d'apport volontaire
- C1 - bannette pour le Trait
- C1/3 pour Sainte-Marguerite-sur-Duclair - bannette

COLLECTE DECHETS VÉGÉTAUX

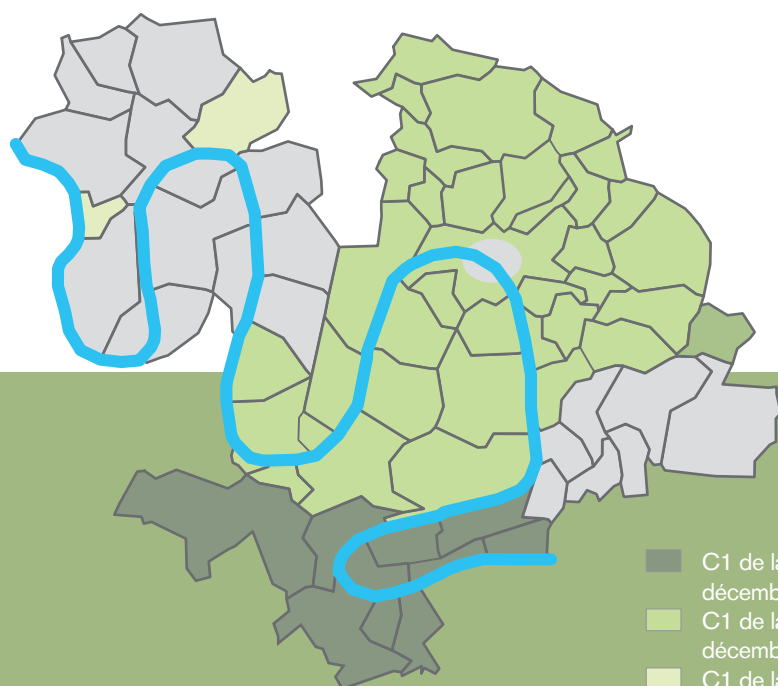
La mise en place du compostage dans les foyers de La CREA contribue à la réduction de 13% des déchets végétaux, enregistrée en 2010.

TONNAGES - ANNÉES 2009 / 2010

2009		2010		Evolution tonnages collectés Années 2009/2010
Tonnages	Kg/an/habitant	Tonnages	Kg/an/habitant	
Secteur de Rouen - 100% en prestation privée en 2010				
26 372,00	64,1	22 795	56,6	-13,6%
Pôle de proximité d'Elbeuf - 100% en régie en 2010				
3 797,00 *	66,7	3 271	57,8	-13,9%
Pôle de proximité de Duclair et du Trait-Yainville - 100% en prestation privée en 2010				
375,00 *	15,2	331	13,4	-11,8%
Total				
30 544	61,9	26 397	53,4	-13,6%

Les déchets végétaux sont soumis aux aléas climatiques, leur production connaît donc de fortes variations d'une année sur l'autre.

** Les tonnages 2009 des Pôles de Duclair et du Trait-Yainville sont une simulation car ils étaient inclus dans ceux du SOMVAS (Syndicat des Ordures Ménagères des Vallées de l'Austreberthe et Seine) et du SIGOPI (Syndicat Intercommunal de Gestion des Ordures ménagères de la Presqu'île)*



Fréquences de collecte et matériels mis à disposition des particuliers

- C1 de la mi-mars à la mi-novembre, mensuel en décembre, janvier et février - bac
- C1 de la mi-mars à la mi-novembre, mensuel en décembre, janvier et février - sacs
- C1 de la mi-avril à la mi-octobre - sacs
- C1/2 - sacs
- Déchèterie

NOMBRE DE COMPOSTEURS DISTRIBUÉS ANNÉES 2009 - 2010

Les composteurs sont distribués de manière inégale sur le territoire de la CREA. La tendance globale constatée est une baisse de distribution entre 2009 et 2010 pour le **Pôle d'Elbeuf** et le **Secteur de Rouen**.

Dans le premier cas, les composteurs sont devenus payants provoquant une chute de 72 % de composteurs distribués. Tandis que sur le territoire de l'ex-CAR, une participation moindre à des

opérations de sensibilisation induit des baisses de distribution (-65 %). Sur les **Pôle de Duclair et du Trait-Yainville**, ce service n'existait pas en 2009. Il a été mis en place en juillet 2010 pour les habitants de ces secteurs.

L'année 2011 sera propice au renouvellement de campagnes d'informations au sujet du compostage. Toutefois la pratique du compostage n'exige pas un composteur.

2009	2010
2 894	1000

RÉPARTITION DU NOMBRE DE COMPOSTEURS DISTRIBUÉS PAR PÔLE



COMPOSTAGE : L'OPÉRATION S'ÉTEND ENCORE

Grâce aux dotations de composteurs qui ont eu lieu depuis le début de l'opération, La CREA espère détourner de la collecte 3670 tonnes de ses déchets fermentescibles (cuisine et jardin).

Des composteurs en pied d'immeuble...

3 composteurs ont été distribués à des habitants d'immeubles de Mont-Saint-Aignan et Rouen.

... et dans les jardins familiaux

La CREA a aussi équipé 2 jardins familiaux de composteurs de grand volume, permettant une gestion optimale des déchets végétaux.

ENCOMBRANTS ET DÉPÔTS SAUVAGES

6024 tonnes d'encombrants et de dépôts sauvages ont été collectées sur le territoire de la CREA en 2010.

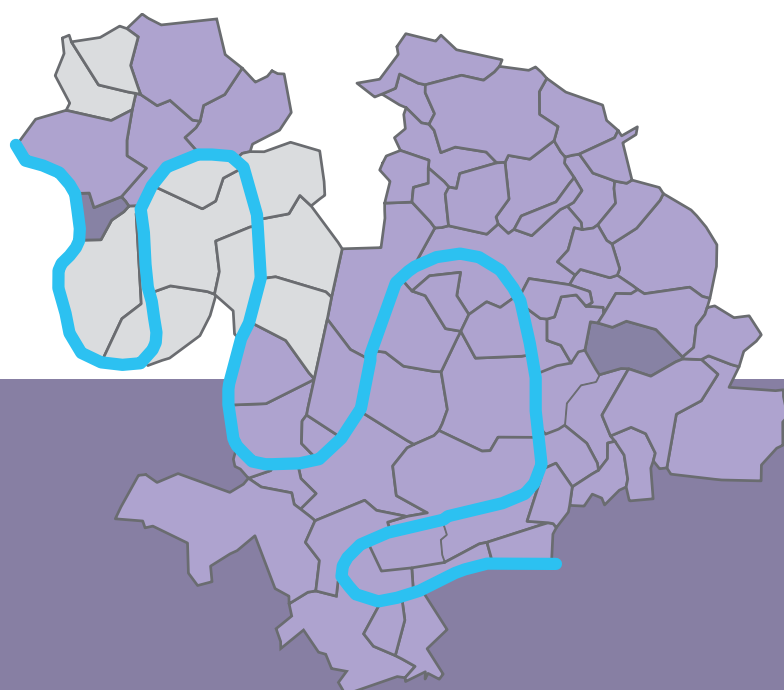
TONNAGES PAR SECTEUR - ANNÉES 2009 / 2010

		Secteur de Rouen		
		Régie	Prestataires	Total
2009	Tonnages collectés	1 523,00	4 476,00	5 999,00
	Ratio kg/an/habitant	20,90	13,20	14,60
2010	Répartition de la population	0	413 016	413 016
	Tonnages collectés	60,16	5 656,42	5 716,58
	Ratio kg/an/habitant	Donnée comparative non exploitable	13,7	13,8
Evolution 2009/2010			26,4%	-4,7%

En 2009, sur le **Secteur de Rouen**, la répartition de la population collectée est de 82% par les prestataires et 18% par la régie. En 2010, cette collecte est déléguée à 100%.

Les 60 tonnes collectées en régie correspondent aux colonnes brûlées et abris béton défectueux collectés par la régie.

Sur le **Pôle d'Elbeuf**, la collecte des encombrants est réalisée exclusivement par la régie.



Collecte d'encombrants des particuliers

- Collecte en porte à porte sur rendez-vous
- Collecte en porte à porte systématique (collecte en rendez-vous en 2011)
- Déchèterie

		Pôle d'Elbeuf
		Prestataire de collecte
2009	Tonnages collectés dans les habitats collectifs	99
	Ratio kg/an/habitant	Donnée non évaluée
2010	Tonnages collectés pour les habitats collectifs et pavillonnaires	284,80
	Ratio kg/an/habitant	5

En 2009, l'enlèvement des déchets pour les usagers a été gratuitement assuré. Le principe a été appliqué en 2010 pour l'habitat collectif.

Ces tonnages comprennent uniquement les tonnages de dépôts sauvages collectés sur Elbeuf.

Année 2010	Pôle Duclair	Pôle du Trait	Total
Tonnages collectés	18,5	3,9	22,4
Ratio kg/an/habitant	1,0	0,6	0,9

5 communes sont concernées par cette collecte.

Avant la mise en place de la CREA, les communes déposaient leurs encombrants en déchèteries.

A partir de mars 2010, ces tonnages sont dissociés mais en 2009, ils n'étaient pas identifiés, tout comme les dépôts sauvages.

Aucun ramassage de dépôts sauvages n'a été comptabilisé.



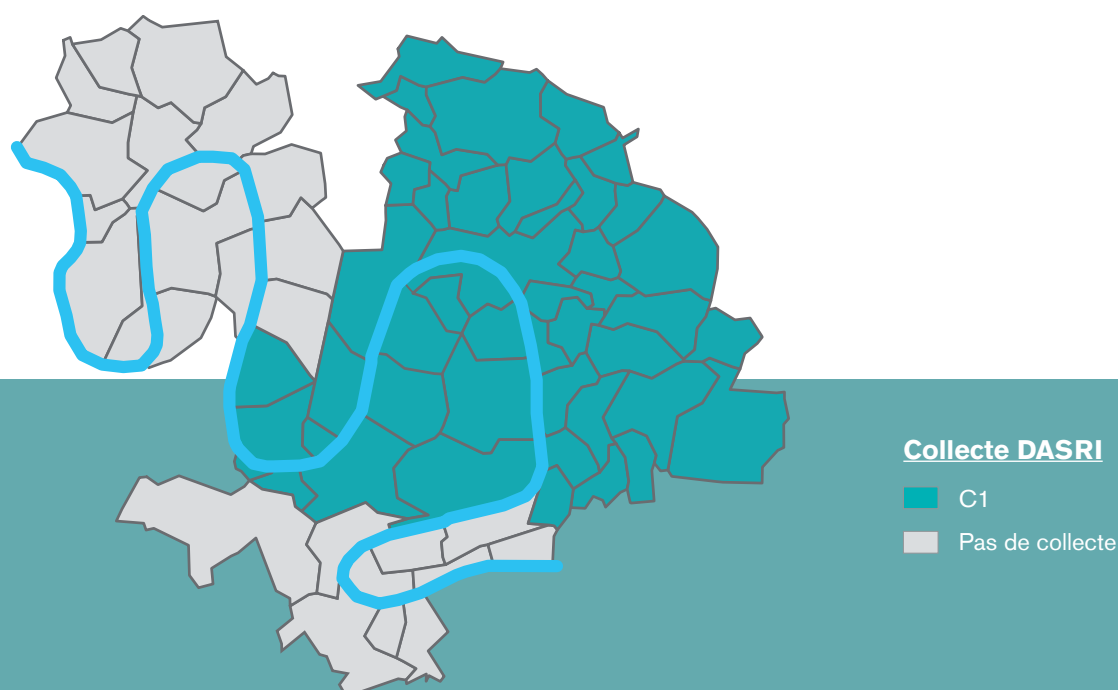
DECHETS D'ACTIVITÉ DE SOIN À RISQUE INFECTIEUX (DASRI)

En 2010, le Secteur de Rouen a organisé une collecte de DASRI sur son territoire, auprès de 163 pharmacies.

TONNAGES SECTEUR DE ROUEN - ANNÉES 2009 / 2010

En 2010, seul le **Secteur de Rouen** a collecté des DASRI sur son territoire.

Années	Nombre de pharmacies	Tonnages collectés	Evolution (%)	Boîtes à seringues distribuées	Nombre de boîtes de regroupement
2007	160	8,62	4,6%	11 662	1 319
2008	160	10,14	17,6%	13 491	1 704
2009	160	9,34	-7,9%	15 310	1 939
2010	163	8,16	-12,6%	22 169	2 148



Une campagne de communication a été effectuée en 2010 afin d'informer tous les usagers sur l'utilisation de ce service. Le développement du réseau de pharmacies collectrices des boîtes va s'étendre à l'ensemble du territoire de La CREA à partir du 1^{er} avril 2011.

Un nouveau contenant de 0,6 litre complémentaire du contenant de 1,7 litre est proposé aux pharmacies. Ceci dans le but de favoriser une meilleure adaptabilité aux besoins réels des patients.

DASRI : QU'EST CE QUE C'EST ?

« Les déchets d'activités de soins sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire.

Les matériels et matériaux piquants ou coupants destinés à l'abandon, qu'ils aient été ou non en contact avec un liquide biologique «sont considérés comme des déchets d'activités de soins à risque infectieux».



16 DÉCHÈTERIES À LA CREA

Avec 527 503 visiteurs, les déchèteries de La CREA récupèrent plus de 70 000 tonnes de déchets.

NOMBRE DE VISITEURS PAR DÉCHÈTERIE ANNÉES 2009 / 2010

Pôles concernés	Adresses des déchèteries	Nombre de visites 2009	Nombre de visites 2010	Evolution 2009 /2010
Duclair	Anneville-Ambourville	Pas de données	10 572	-
Rouen	Bois-Guillaume	43 808	46 037	5,1%
Rouen	Boos	50 824	67 157	32,1%
Elbeuf	Caudebec-lès-Elbeuf	28 200	29 476	4,5%
Elbeuf	Cléon	24 130	26 129	8,3%
Rouen	Darnétal	29 689	27 150	-8,6%
Rouen	Déville-lès-Rouen	17 308	17 385	0,4%
Duclair	Duclair	30 406	25 904	-14,8%
Rouen	Grand-Couronne	25 775	23 854	-7,5%
Le Trait-Yainville	Le-Trait	25 697	26 894	4,7%
Rouen	Maromme *	34 163	25 961	-24,0%
Rouen	Petit-Quevilly	24 337	23 648	-2,8%
Rouen	Rouen	107 925	99 325	-8,0%
Rouen	Saint-Etienne-du-Rouvray	38 587	43 526	12,8%
Duclair	Saint-Martin-de-Boscherville	14 877	15 126	1,7%
Rouen	Sotteville-lès-Rouen	23 764	19 359	-18,5%
Total		519 490	527 503	1,5%

* Des difficultés d'enregistrement ont été relevées sur Maromme au début de l'année 2010. L'évolution devra donc être confirmée en 2011.



**Localisation des déchèteries
Année 2010**

● Déchèteries

On constate une progression globale des visites en déchèteries ; cela traduit la prise de conscience des usagers concernant le tri des déchets. Les déchèteries sont désormais considérées comme un mode de collecte à part entière. Les baisses de fréquentation constatées dans certaines déchèteries peuvent s'expliquer par des travaux perturbant l'accès, le choix des usagers de privilé-

gier des déchèteries du même secteur géographique.

Pour d'autres, la diminution de fréquentation suit une tendance constatée d'une année sur l'autre, comme pour celle de Maromme.



TONNAGES PAR DÉCHÈTERIE *

Pôle concernés	Adresses des Déchèteries	Tonnages Globaux 2010	Tonnages Globaux 2009	Evolution 2009/2010
Duclair	Anneville-Ambourville	1 239,80	877,19	41,3%
Rouen	Bois-Guillaume	4 795,75	4 660,64	2,9%
Rouen	Boos	4 781,12	5 510,13	-13,2%
Elbeuf	Caudebec-lès-Elbeuf	7 955,28	8 852,48	-10,1%
Elbeuf	Cléon	4 975,68	4 457,04	11,6%
Rouen	Darnétal	3 737,28	3 976,56	-6,0%
Rouen	Déville-lès-Rouen	2 196,00	1 950,68	12,6%
Duclair	Duclair	2 155,17	1 912,01	12,7%
Rouen	Grand-Couronne	2 639,03	2 462,66	7,2%
Le Trait-Yainville	Le-Trait	2 694,73	3 026,73	-11,0%
Rouen	Maromme	6 857,41	6 912,61	-0,8%
Rouen	Petit-Quevilly	3 903,52	3 674,89	6,2%
Rouen	Rouen	12 702,55	12 177,03	4,3%
Rouen	Saint-Etienne-du-Rouvray	5 527,66	5 098,99	8,4%
Duclair	Saint-Martin-de-Boscherville	1 334,76	1 310,47	1,9%
Rouen	Sotteville-lès-Rouen	2 548,05	2 797,39	-8,9%
Total		70 043,77	69 657,48	0,6%

* Inclut les tonnages des déchets d'équipement électriques et électroniques

La faible hausse des tonnages entre les deux années est pour partie en corrélation avec celle de certaines déchèteries.

Ceci est le cas pour Darnétal, Maromme et Sotteville-lès-Rouen

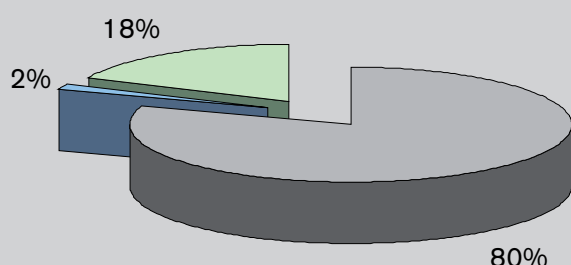
A Caudebec-lès-Elbeuf, la baisse est générale sur plusieurs flux.

Pour celles de Boos, on observe une baisse des déchets végétaux collectés, malgré l'augmentation du nombre de visite. En effet, les tonnages de déchets végétaux sont envoyés directement sur le site du SMEDAR jouxtant la déchèterie.

Concernant Sotteville-lès-Rouen, les

tonnages sont moins importants pour les déchets ménagers spéciaux en 2010.

Pour le cas particulier d'Anneville Ambourville, un tonnage de déchets végétaux non comptabilisés en 2009, car transformé en compost, induit cette progression des tonnages.



Poids des déchets de déchèteries
Année 2010

- Déchets végétaux
- Déchets dangereux des ménages
- Autres déchets

DÉCHETS DES PROFESSIONNELS (SECTEUR DE ROUEN) ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES ET À LA COLLECTE

> ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

Les artisans et les entreprises ont la possibilité de déposer leurs déchets à titre payant ou à titre gratuit pour les déchets recyclables.

109 856 euros ont été perçus, ce qui représente 10 % en moins par rapport à 2009, alors que les tonnages déposés par les artisans et les commerçants ont progressé de 37 %.

Cela s'explique par une baisse de collecte des flux de déchets payants, notamment des déchets végétaux.

Cette tendance spécifique aux déchets verts est constatée sur le flux global de déchets végétaux collectés.

En 2010, 1349 tonnes ont été collectées soit 37 % de plus par rapport à 2009. Par ailleurs, 23 associations ont amené 226 tonnes de déchets cette année.

LES DÉCHETS DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Sur 2010, seules les communes du Secteur de Rouen ont été concernées par ce type de déchets.

Les déchets des services techniques municipaux sont payants. Les communes peuvent déposer les déchets

issus des dépôts sauvages et les encombrants gratuitement. Pour tous les autres déchets, les tarifs appliqués sont les mêmes que pour les professionnels. En 2009, sur le secteur de Rouen 11741,16 € ont été facturés pour 130

tonnes de déchets collectés. Tandis qu'en 2010, 1974,7 euros ont été perçus pour 254 tonnes. Cette année, 7 communes ont bénéficié de cette prestation contre 6 en 2009.

A partir de l'année 2011, le service sera étendu à l'échelle de la CREA.

> LA REDEVANCE SPÉCIALE

TONNAGES ET MONTANTS

	Entreprises exonérées de la TEOM	Entreprises non exonérées de la TEOM	Volume total annuel facturé
Année 2009			
Volume de déchets collectés en m³	30 616	68 035	98 651
Montant collecté en euros	587 375,77 €	784 693,58 €	1 372 069,35 €
Année 2010			
Volume de déchets collectés en m³	31 282	72 860	104 141
Montant collecté en euros	610 846,37 €	781 445,55 €	1 392 291,92 €
Evolution des montants collectés			1,5%
Evolution des volumes collectés			5,6%

La conjoncture économique avait induit une diminution des volumes comme pour les autres flux entre 2008 et 2009.

Cette année la production de déchets a trouvé un nouvel élan.

ENTREPRISES CONCERNÉES

	Activité tertiaire	Services Publics Administrations	Entreprises Magasins	Enseignements	Santé Action Sociale	Hôtels restaurants	Total
Année 2009							
Nombre	12	25	68	72	33	47	257
Pourcentage	4,7%	9,7%	26,5%	28,0%	12,8%	18,3%	100
Année 2010							
Nombre	12	25	67	80	35	48	267
Pourcentage	4,5%	9,4%	25,1%	30,0%	13,1%	18,0%	100,0%
Evolution années 2009/2010	0,0%	0,0%	-1,5%	11,1%	6,1%	2,1%	3,9%

A NOTER

Le système mis en place pour la redevance spéciale est un système évolutif. Les modifications de tarifs ont lieu une fois par an par délibération.

Les révisions peuvent induire une augmentation du volume global collecté et des montants générés bien que le nombre d'entreprises ne soit pas plus important.

L'activité des entreprises a également une répercussion sur les volumes et les montants.

INDICATEURS FINANCIERS

LES DÉPENSES

En 2010, le budget de la CREA s'est élevé à 54 487 949 €

Le périmètre du service a évolué entre 2009 et 2010. Le Pôle du Trait-Yainville comprend deux communes du SOMVAS, tandis que celui de Duclair

intègre celles du SIGOPI, aujourd'hui disparu, et d'autres communes du SOMVAS. Le syndicat de collecte poursuit son activité avec d'autres

communes hors La CREA. Dès lors, l'exercice de comparaison 2009/2010 s'avère difficile et peu pertinent.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - ANNÉE 2010

Dépenses en euros	
Collectes prestataires privés	13 103 322
Personnel	9 974 102
Pré collecte	1 225 606
Traitement	22 055 609
Autres charges de fonctionnement	3 536 482
Total 2010 (Secteur Rouen, PPE, PPD et PPTY)	49 895 121
Total 2009 (sans le PPD et PPTY)	46 396 237

La comparaison financière 2009/2010 est rendue difficile par la consolidation d'entités dont le périmètre a changé (SOMVAS) et les mutualisations déjà engagées en 2010 (commandes communes entre secteur et Pôles pour obtenir des effets de massification). De plus, le secteur de Rouen a opéré en 2010, une refonte de son budget, notamment afin de se rapprocher des exigences de comptabilité analytique

préconisées à l'échelle nationale par l'ADEME. Enfin, la création d'un budget annexe a conduit à transférer certaines charges depuis le budget général, majorant de fait le total des dépenses par rapport à 2009.

101 €
dépensés
par habitant

175 €
dépensés
par tonne
collectée

Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises - année 2010

	CREA 2010
Déchèterie Rouen (Véolia) - jusqu'au 28/04/2010	98 436 €
Déchèterie Rouen et Saint-Jean-du-Cardonnay (SNN) - à partir du 28/04/2010	396 470 €
Déchèterie St-Jean-Cardonnay (SITA) - jusqu'au 28/04/2010	44 564 €
Location véhicule de collecte (BOM Service)	213 366 €
Collecte (Véolia)	5 281 216 €
Collecte (Coved)	5 910 664 €
Collecte ex-SOMVAS (Véolia)	366 448 €
Collecte Le Trait, Ste Marguerite Sur Duclair (Véolia)	224 836 €
Fourniture de bacs (SULO)	585 386 €
Fourniture de bacs (PO)	191 837 €
Fourniture de sacs (PTL)	483 377 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - ANNÉE 2010

En 2010, la CREA s'est engagée dans une modernisation du mode de collecte, en programmant un investissement sur

8 ans, de colonnes semi enterrées et enterrées, ainsi que l'acquisition de véhicules spécialisés pour les collec-

ter. La structure des dépenses et des recettes afférentes a donc connu une évolution significative.

	Secteur de Rouen	Pôle d'Elbeuf	Pôle de Duclair et du Trait-Yainville	TOTAL
	Dépenses en euros			
Etudes/construction/travaux/déchèteries	582 071	249 320	5 512	836 903
Acquisition/matériel précollecte	785 203	239 617		1 024 821
Composteur	60 555	57 890		118 445
Matériel de transport	826 668	10 949		837 617
Matériels et logiciels informatiques	10 391	10 180		20 572
Achat mobilier	53 379	222		53 602
Matériel pour le service Education à l'Environnement	1 645			1 645
Acquisition-Equipements/ matériels/ Outillages divers	28 836			28 836
Remboursement capital emprunt	96 514			96 514
Gros entretien Déchèteries	41 488			41 488
Travaux site 32 Avalasse	8 399			8 399
Etude de design sur le mobilier urbain et conteneurisation de Sotteville-lès-Rouen	42 957			42 957
Installations générales d'agencement	1 481 031			1 481 031
Total	4 019 139	568 178	5 512	4 592 828

Total 2009	1 886 453	694 270
-------------------	------------------	----------------

INDICATEURS FINANCIERS

LES RECETTES

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - ANNÉE 2010

Catégories	Recettes en euros
TEOM (Secteur de Rouen et quelques communes de PPD/PPTY)	33 041 210
Attribution de compensation (non prise en compte pour PPE et PPD/PPTY)	3 846 706
Autres produits exceptionnels (dégrèvement, pénalités, assurances)	445 234
Subventions	587 386
Redevance spéciale et autres produits	1 580 301
Recettes issues de la valorisation des déchets	49 295
Déchèteries : participations communes extérieures	174 526
Déchèteries : Accès payant des professionnels et services techniques municipaux	129 581
Participation du budget général	10 040 882
Total 2010	49 895 121

66,2% des recettes
sont issues de la TEOM

En 2010, la TEOM est perçue sur toutes les communes du Secteur de Rouen, seulement quelques communes du Pôle Duclair et du Trait et aucune commune pour le Pôle d'Elbeuf.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Années	Recettes en euros
2010	1 110 654
2009	101 160

